

GEND' info

LE MAGAZINE DE LA GENDARMERIE
MAI 2017 - N° 396



DOSSIER

PROJETS D'AVENIR POUR LA GENDARMERIE

SOMMAIRE 396

Mai 2017

4 ■ ACTUALITÉ

- 5 ■ Police judiciaire: faire plus simple et plus efficace
- 6 ■ Cyclone Cook: les gendarmes au cœur de la tempête
- 8 ■ Commémoration du centenaire de la Bataille du Chemin des Dames

10 ■ Magazine

- 10 ■ Un portrait, un métier : motocycliste
- 41 ■ Déontologie : l'IGGN, garante des bonnes conduites

12 ■ DOSSIER Projets d'avenir pour la gendarmerie

- 14 ■ Au cœur des territoires et des populations : les brigades de contact
- 16 ■ Transformation numérique en cours
- 18 ■ Brigade numérique : interagir autrement
- 20 ■ Une gendarmerie à la pointe des technologies
- 22 ■ Les réservistes, acteurs de la protection des territoires
- 24 ■ Sécuriser les déplacements
- 26 ■ Tisser la toile du renseignement
- 28 ■ Antiterrorisme: une réponse permanente
- 30 ■ Un système d'armes contre la criminalité organisée
- 32 ■ Outre-mer: un enjeu sécuritaire
- 34 ■ Commission G.D. : rénover ensemble le métier
- 36 ■ R.H. : de nouveaux parcours cohérents et équilibrés
- 38 ■ Le soutien de proximité, cœur de l'opérationnel
- 40 ■ Le Comsop à la manœuvre

42 ■ Sport



8

10



12

Abonnez-vous !

Pour vous abonner, envoyez un chèque libellé à l'ordre de l'agent comptable de l'ECPAD, en précisant sur papier libre la formule d'abonnement choisie, à l'adresse suivante : ECPAD, 2 à 8 route du Fort, 94 205 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.

	6 mois (6 numéros)	1 an (10 numéros)	2 ans (20 numéros)
France métropolitaine	13,00 €	20,50 €	38,00 €
France métropolitaine (-25 ans)	- €	18,00 €	33,50 €
Outre-mer par avion	19,50 €	32,50 €	61,00 €
Outre-mer (-25 ans)	- €	30,00 €	56,50 €
International par avion	23,50 €	38,00 €	71,00 €

Rejoignez-nous



Suivez-nous



Abonnez-vous





Comgend La Réunion © CEN P. Jourthier

Prenant toute sa place dans le dispositif de sécurité intérieure, la gendarmerie est mobilisée au quotidien pour la protection des populations. Cette mission nous engage sur tous les territoires et sur tous les fronts, qu'ils soient physiques, mais aussi, de plus en plus, numériques.

La mutation de notre environnement et la pluralité des menaces nous imposent donc de nous interroger en permanence sur notre organisation et nos modes d'action. Nous avons l'obligation de nous adapter et le devoir d'évoluer, si nous voulons rester efficaces. Aussi, nous sommes pleinement entrés dans l'ère du numérique, d'abord avec l'outil Néogend, qui permet à chaque gendarme d'effectuer ses missions avec une mobilité renforcée, et bientôt avec la brigade numérique, qui viendra compléter notre dispositif de proximité et de contact avec la population.

Ces réflexions, nous les menons ensemble, guidés par le triple objectif de toujours faire plus simple, plus proche et plus efficace. Cette intelligence collective, essentielle pour répondre aux différents besoins de sécurité, tant de nos concitoyens que des personnels de la gendarmerie eux-mêmes, accompagne l'ensemble des travaux que nous menons, que ce soit dans le domaine de l'opérationnel, du soutien ou des ressources humaines.

Ce mois-ci, *Gend'Info* fait ainsi un point d'étape sur les différentes réformes engagées par la gendarmerie pour poursuivre sa démarche de modernisation et d'adaptation aux grands enjeux.

Avec toute ma reconnaissance pour votre engagement
déterminé, efficace et constant au service de la
Gendarmerie et de nos concitoyens

Bien cordialement

Le général d'armée Richard Lizurey
Directeur général de la gendarmerie nationale



EGM 21/11 Meunier © GND C. Thorel

Les Comgend de La Réunion et de Mayotte reçoivent le directeur général

Le général d'armée Richard Lizurey s'est rendu à La Réunion puis à Mayotte, du 6 au 10 avril, pour y rencontrer les personnels des unités de ces deux Commandements de la gendarmerie (Comgend). Au cours de son déplacement sur « l'île intense », il s'est adressé à une délégation de personnels officiers, sous-officiers et civils de l'état-major. Soulignant l'importance du travail

en équipe, le directeur général a précisé que « *l'engagement des unités de terrain n'est possible que grâce à l'appui des unités de soutien* ». Avant de s'envoler pour Mayotte, il s'est entretenu avec les gendarmes départementaux et mobiles, les référents officiers, sous-officiers et les personnels des unités spécialisées. Il les a félicités pour leur engagement et leur professionna-

lisme et les a assurés de son soutien.

Sur « l'île aux parfums », le général Lizurey a pu mesurer l'ensemble des spécificités du territoire mahorais, ainsi que l'ampleur de la tâche confiée à la gendarmerie sur une île néo-départementalisée. Au cours des échanges, les diverses problématiques relatives à la pénurie d'eau sur l'île, à l'immigration clandestine et à l'évolution démographique, à l'insécurité, aux infrastructures, matériels et conditions d'hébergement des personnels et des familles ont été abordées. Une rencontre avec les différentes autorités judiciaires et administratives de l'île a également permis au directeur général d'avoir un aperçu de la situation mahoraise et des enjeux auxquels l'Institution sera confrontée dans les mois et années à venir.

Démantèlement d'une organisation criminelle roumaine spécialisée dans les vols de fret

Le 5 avril, une vaste opération judiciaire a été conduite en Roumanie, mobilisant près de 200 policiers roumains assistés par des enquêteurs des sections de recherches de Limoges et de Toulouse, de l'Office central de lutte contre la délinquance itinérante (OCLDI) et d'un analyste d'Euro-pol. Quinze auteurs présumés de nombreux vols de fret commis en France ont été interpellés. Dans la nuit du 3 au 4 avril, six autres ressortissants roumains appartenant à la même organisation criminelle ont été arrêtés en France. Ces interpellations ont été réalisées dans le cadre de deux demandes d'entraide pénale internationale délivrées par la Juridiction interrégionale spécialisée

(Jirs) de Bordeaux et le Tribunal de grande instance de Toulouse. Une coopération policière avec les services d'enquête belges, néerlandais, polonais et roumains a été mise en œuvre sous l'égide d'Euro-pol et d'Eurojust. Les individus interpellés sont soupçonnés d'avoir commis une quinzaine de vols de fret de cosmétiques sur l'ensemble du territoire national pour un préjudice global estimé à plus de 4 millions d'euros. Pour perpétrer leurs actes, ils s'étaient organisés en véritables commandos, utilisant notamment des systèmes de géolocalisation pour suivre leurs cibles. Une fois dérobée, la marchandise quittait le territoire national à bord d'utilitaires. Treize



D.R.

personnes ont été placées sous écrou extraditionnel en vue de l'exécution des treize mandats d'arrêt européens délivrés aux chefs de vols en bande organisée, association de malfaiteurs et re-

cels en bande organisée. Les six autres malfaiteurs roumains interpellés en France ont été présentés devant le juge.



Sipa/Gend © BRC, F. Garcia

Police judiciaire : des propositions concrètes pour faire plus simple et plus efficace

Les 29 et 30 mars derniers, la Sous-direction de la police judiciaire (SDPJ) a réuni l'ensemble des officiers adjoints police judiciaire régionaux ainsi que les commandants des sections de recherches pour un séminaire de deux jours consacré notamment aux principaux dossiers conduits par la SDPJ, à l'observation-surveillance et aux modalités et conditions d'intervention du GIGN et du PJGN. À cette occasion, le colonel Fabrice Bouillie, chef du Bureau de la police judiciaire (BPJ), a présenté les travaux initiés dans le cadre de la poursuite du processus de simplification de la procédure pénale.

Ce processus a été engagé depuis 2014 par la DGGN, la DGPN et la direction des affaires criminelles et des grâces qui ont proposé différentes mesures d'optimisation de la chaîne pénale, dont certaines ont été adoptées dans des textes récents. La démarche se poursuit en associant le terrain aux réflexions pour identifier de nouvelles propositions d'évolution. Quelques 262 idées issues du terrain sont ainsi parvenues au BPJ. Après étude, elles ont permis la rédaction de 28 propositions de mesures organisées selon plusieurs axes majeurs dont : « moderniser le cadre légal »,

« recentrer l'activité des forces de sécurité intérieure sur leur cœur de métier », « garantir l'exécution des peines ». L'axe de modernisation comporte, par exemple, des mesures visant à réduire le formalisme procédural, à utiliser au mieux les nouvelles technologies, à améliorer le recueil de la preuve, ou encore à renforcer les prérogatives des enquêteurs. Ces différentes pistes de travail, issues du terrain, sont en cours de finalisation à la DGGN. ■ C.M.

Des malfaiteurs siphonnés !



B.R. DE BAR-SUR-AUBE

« En flag » ! Le 4 avril, deux individus sont interpellés en flagrant délit de vol de carburant sur un bus scolaire et, dans la foulée, trois autres sont placés en garde à vue. En effet, cette équipe faisait l'objet d'une surveillance spécialement mise en place par la B.R. de Bar-sur-Aube (10), engagée sur ce dossier depuis le mois de février.

Les investigations conduites face à la recrudescence des vols de fret et de carburant constatée sur les communes de Bar-sur-Aube et de Bar-sur-Seine orientent les enquêteurs vers cinq individus particulièrement actifs. À force de recoupements, les gendarmes réussissent à déterminer une zone à surveiller. Les perquisitions menées à la suite des interpellations et des gardes à vue permettent la saisie de deux bidons contenant 100 litres de carburant, du matériel pour siphonner et des objets dérobés au cours des vols de carburant. Incidemment, 39 bouteilles de vin de grands crus d'origine douteuse et du matériel nécessaire au trafic de stupéfiants sont également découverts. En comparaison immédiate, les cinq auteurs sont condamnés à des peines allant de trois mois de prison avec sursis à un an d'emprisonnement ferme. Deux d'entre eux sont écroués à l'issue de l'audience. Une enquête distincte est lancée concernant le trafic de stupéfiants.



CYCLONE COOK : LES GENDARMES AU CŒUR DE LA TEMPÊTE

Le puissant cyclone Cook a touché l'archipel de la Nouvelle-Calédonie lundi 10 avril. De catégorie 4 sur une échelle de 1 à 5, il a conduit les autorités à mettre en place un important dispositif de sécurité. Les gendarmes ont été fortement mobilisés pour venir en aide à la population (prise en charge de personnes, interventions pour tentative de vol, réseau routier inondé ou bloqué par des chutes d'arbres ou autres débris) aux côtés des autres services de l'État. De très fortes précipitations et des vents violents, avec des rafales atteignant les 180 km/h, ont été enregistrés. Les réseaux routiers et l'alimentation en électricité ont été fortement perturbés. Plus de 30 000 foyers et établissements ont été privés d'électricité. La menace cyclonique a été écartée le 11 avril et les alertes levées dans l'archipel. Le bilan provisoire fait état d'un mort et de quatre personnes légèrement blessées, dont deux par la chute d'un arbre sur leur voiture. Les unités de gendarmerie n'ont pas été épargnées par les coupures de courant et les dégâts matériels (infiltration d'eau dans certains logements et locaux de service, gouttières abîmées, tôles de toit et clôtures d'enceinte arrachées, chutes d'arbres sur les locaux de service et coupure des moyens de communication).



Reportage photos - Comgend NCWF ©

ENGAGEMENT EN GUYANE

Face à l'important mouvement de grogne sociale que connaît la Guyane depuis le 16 mars, l'ensemble des personnels affectés ou déplacés au Comgend est engagé au quotidien dans des opérations de maintien de l'ordre sur la façade Atlantique. Le général Patrick Valentini dispose ainsi de 577 gendarmes départementaux, sept Escadrons de gendarmerie mobile (EGM), dont l'un arrivé en renfort depuis décembre 2016. L'antenne GIGN de Guyane est également mobilisée avec l'appui de quatre VBRG. En parallèle, les missions de sécurité publique, de surveillance du centre spatial de Kourou, ainsi que la mission Harpie ont été renforcées.



Photo d'illustration: Mi Dicom © GND F. Chabaud

Baptême de la 1^{re} promotion d'élèves-gendarmes de Dijon



M. Diom © J. Rochi

La cérémonie marquant la fin de la formation des élèves-gendarmes de la première promotion de l'école de gendarmerie de Dijon s'est déroulée jeudi 13 avril, sur

l'ancienne base aérienne 102 de Dijon-Longvic.

Présidée par le ministre de l'Intérieur, la cérémonie de baptême et de remise de galons de la promotion

« gendarme André Decamme » s'est tenue en présence du directeur général, de nombreuses personnalités civiles et militaires, ainsi que des familles des jeunes gendarmes. Ainsi, après neuf mois passés en école, les 114 premiers élèves-gendarmes ont reçu leurs galons de gendarmes mobiles, départementaux et gardes républicains, symboles de leur entrée dans l'Institution, des mains de leurs cadres. Ils vont maintenant poursuivre leur formation pendant trois mois au sein de leur unité d'affectation. Le site de l'école de sous-officiers de Dijon (la 5^e de la gendarmerie), ouverte en septembre 2016, accueillera par ailleurs, dès septembre prochain, le CNFSP (Centre National de Formation à la Sécurité Publique), créé à destination de la gendarmerie départementale, à l'image du CNEFG de Saint-Astier pour la gendarmerie mobile.

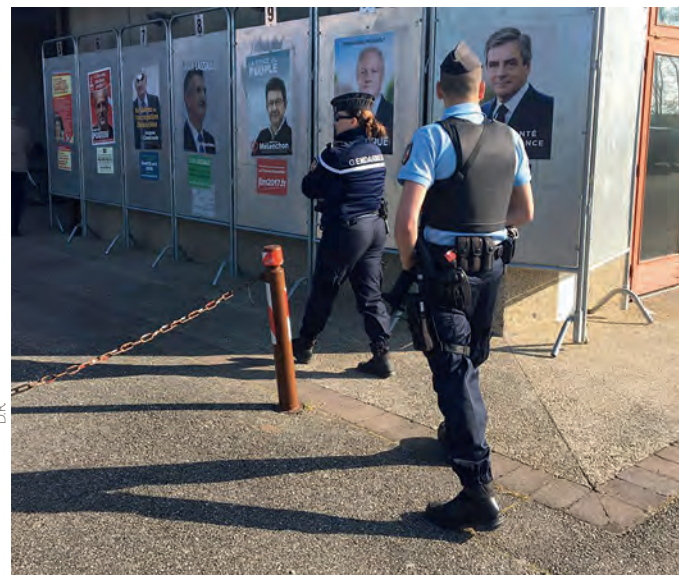
DISPOSITIF DE PROTECTION DES ÉLECTIONS

Face à la menace terroriste ou aux risques de troubles à l'ordre public entourant les quatre journées d'élections présidentielles et législatives, la gendarmerie déploie un dispositif de sécurisation renforcé. En amont des jours de scrutin - Les commandants de brigade, appuyés par 1 500 référents et correspondants sûreté, prennent systématiquement contact avec les élus et les présidents de bureau de vote. Dans une logique de prévention situationnelle, ils prodiguent des conseils génériques dans la préparation et la bonne tenue des opérations électorales (sécurité des abords, prise d'arrêtés municipaux, organisation des flux dans les bureaux de vote, rappels relatifs à l'utilisation du 17, organisation de la coordination avec les polices municipales, etc.) En vue d'un effet rassurant et dissuasif, au cours des trois jours précédant chaque scrutin, les unités territoriales et motorisées accroissent le nombre de patrouilles.

Les jours de scrutin - Le dispositif déployé s'articule autour de gendarmes départementaux et de réservistes opérationnels (environ 23 000 lors des élections présiden-

tielles) engagés sur des patrouilles dynamiques de surveillance du plus grand nombre de bureaux de vote et de leurs abords. Chaque jour, 3 000 réservistes sont mobilisés. La gendarmerie mobile est, quant à elle, positionnée en renfort pour prévenir et lutter contre les troubles graves à l'ordre public, tandis que les Pelotons de surveillance et d'intervention gendarmerie (Psig) sont placés en réserve d'intervention immédiate. De plus, un dispositif de réaction rapide, alliant la capacité hélicoptérée à l'intervention spécialisée

(GIGN, antennes GIGN et Psig sabre) est mis en œuvre. Plusieurs capacités et services sont également placés en alerte renforcée : c'est le cas des équipes cynophiles qualifiées en Recherche d'explosifs sur les personnes en mouvement (Rexpemo), des cellules drones, des opérateurs de veille numérique et d'unités de forces mobiles. Ce déploiement de forces garantit une réactivité optimale pour répondre aux menaces, selon le cadre du schéma national d'intervention.



D.R.

Un trafic de véhicules de luxe démantelé



S.R. DE CHAMBÉRY

B.R. D'ALBERTVILLE

9 individus interpellés, 12 véhicules haut de gamme retrouvés et 41 000 € en numéraire saisis ! Ce coup de filet, mené le 4 avril dernier, par la Section de recherches (S.R.) de Chambéry (73) conjointement avec la brigade de recherches d'Albertville (73), met fin à un trafic de véhicules entre la Savoie et la région Paca. En effet, depuis l'été 2016, un réseau s'était constitué pour dérober des automobiles de luxe, les maquiller par l'intermédiaire de garagistes complices et les immatriculer pour les revendre sur le marché de l'occasion.

Les investigations menées par les deux unités se sont orientées vers un couple particulièrement actif. Les enquêteurs ont pu matérialiser leur présence sur les lieux de commission des faits et déterminer l'organisation de ce trafic de véhicules. Le 4 avril, une opération judiciaire a été conduite sur dix sites répartis entre Marseille, Aix-en-Provence et la Seyne-sur-Mer (83). La tête du réseau et sa compagne, qui assuraient les vols, quatre garagistes et trois complices ont été interpellés. Outre les véhicules et le numéraire, les enquêteurs ont également saisi de nombreuses plaques d'immatriculation, des documents visant à immatriculer les véhicules, des cartes grises italiennes, des brouilleurs et des décodeurs destinés à ouvrir les véhicules sans effraction. La tête du trafic a été présentée devant le tribunal en vue de son incarcération ; ses comparses ont été remis en liberté et seront convoqués pour leur mise en examen.

CENTENAIRE DE LA BATAILLE DU CHEMIN DES DAMES: COMMÉMORATION SOUS

Cent ans après les combats de la Bataille du Chemin des Dames, au cours desquels 130 000 poilus périrent en dix jours, près de 3 800 autorités et visiteurs ont assisté, dimanche 16 avril, à une cérémonie commémorative présidée par le chef de l'État. L'événement a fortement mobilisé les unités de gendarmerie du département, renforcées par les échelons régionaux et nationaux. Au total, plus de 750 militaires ont été engagés afin de garantir la sécurité des personnes présentes.

Contrôle et interdiction de zone et des axes, sécurisation des flux sur la route, fouilles et contrôles des sites et des invités, accueil et escortes des autorités sont au cœur du dispositif millimétré mis en œuvre par le groupement de l'Aisne afin d'assurer une sécurité maximale des invités. Lieu de mémoire majeur du front de l'Ouest, le Chemin des Dames fut le théâtre de violents combats entre 1914 et 1918, avec un bilan estimé à 350 000 victimes, côtés français et allemand. Des gendarmes départementaux, des motocyclistes, des cavaliers de la garde républicaine, des escadrons de gendarmerie mobile, des réservistes, des équipes cynophiles, la section aérienne d'Amiens ou encore des moyens spéciaux (CPGC, observateurs-contre-tireurs, antenne GIGN, etc.) ont contribué à assurer la sécurité des quelque 3 800 invités sur les différents sites.

■ M.J.

Les équipes cynophiles ont participé à la décontamination du lieu de la cérémonie officielle.

Reportage photos: Sipa, Gend © BRCC F. Garcia



TÉMOIGNAGE



Colonel Carlos Mendes, commandant le GGD 02

« Nous nous sommes appuyés sur le retour d'expérience des commémorations des batailles de la Somme et de Verdun. Nous avons travaillé sur l'ensemble de ces dispositifs afin d'améliorer ce qui pouvait l'être. La gendarmerie offre une véritable capacité de planification, une fonction de conseil et d'accompagnement au préfet. Les services de l'État ont travaillé de concert pour faire en sorte que cet événement majeur pour le département de l'Aisne et ses habitants se passe au mieux. Face au risque d'attentat, nous avons notamment fait installer des chicanes permettant de faire face à toute tentative d'attaque en véhicule. Une zone de circulation réglementée a englobé l'ensemble des sites afin que personne ne puisse intégrer le dispositif sans avoir été contrôlé. »

Les observateurs-contre-tireurs sont prêts à réaliser un contre-tir sur un sniper isolé si la menace est avérée.



HAUTE SÉCURITÉ



Les motocyclistes ont assuré les escortes des bus et des autorités.



Les cavaliers de la garde républicaine et les « *mounties* » canadiens ont contribué au contrôle de zone sur le site de Vimy.

CalCom RGNPC © GEN J.P. Teneur

ZOOM SUR



Centenaire de la bataille de Vimy

C'est au pied du mémorial canadien, haut de 40 mètres, sur lequel figurent les noms de 11 285 Canadiens morts pour la France, dont 30 issus de la gendarmerie royale du Canada, que s'est déroulée, dimanche 9 avril, en milieu d'après-midi, la commémoration du 100^e anniversaire de la bataille de la Crête de Vimy, ayant précédé l'offensive française sur le Chemin des Dames. Organisée par le gouvernement canadien en hommage aux 66 000 soldats des forces expéditionnaires canadiennes tombés pendant la Première Guerre mondiale, cette cérémonie, qui s'est déroulée en présence du président de la République, du Premier ministre canadien, des princes de Galles et de Cambridge, a rassemblé près de 25 000 personnes. Afin de garantir la sécurité des autorités et du public, ainsi que l'ensemble de leurs déplacements, le groupement de gendarmerie départementale du Pas-de-Calais avait mobilisé près de 700 militaires d'active et réservistes, dont un groupement tactique de gendarmerie, deux escouades de la garde républicaine, 68 motocyclistes, un détachement de la section aérienne d'Amiens, des équipes cynophiles et des moyens spécialisés (CPGC, antenne GIGN de Reims). Représentant à la fois un défi humain, logistique et technique ayant fait l'objet d'une longue préparation en lien avec la préfecture du Pas-de-Calais et les autorités canadiennes, l'efficacité du dispositif de la gendarmerie a été saluée par les autorités présentes et les membres de la gendarmerie royale du Canada, qui ont échangé de nombreux *goodies* et *selfies* avec leurs camarades français.

■ J.-P. T.

Tracer sa route

par la capitaine Gaëlle Pupin

Pleins phares sur la spécialité de motocycliste en gendarmerie. L'adjudant Renaud Limonier, du peloton motorisé d'Ancenis (44), se confie sur son métier, né d'une véritable passion.

Son premier guidon, il l'a tenu à l'âge de 5 ans. Un peu moins de 30 ans plus tard, il conjugue « moto et boulot » en rejoignant les rangs des motocyclistes de la gendarmerie, au sein d'une unité de sécurité routière. Un objectif défini depuis son entrée dans l'Institution, quatorze ans plus tôt. Mais avant d'atteindre son but, il s'impose un passage en gendarmerie mobile puis en brigade. « Au-delà de la découverte du panel des missions, cela

permet de se forger une expérience, de prendre du recul sur l'exercice du métier. » Lorsqu'il évoque ses missions quotidiennes, il ne peut s'empêcher d'esquisser un sourire. « *Servir en unité routière ne se résume pas seulement à réprimer les comportements dangereux des usagers. C'est avant tout rester au cœur de la G.D., avec toutes ses missions, mais avec des moyens différents. »*

Sur la piste des infractions routières

Pour lutter contre l'insécurité routière, son outil principal reste bien évidemment la moto. Alliant maniabilité, accélération et réactivité, elle offre des capacités supplémentaires d'action, notamment en matière de contrôle de vitesse, de recherche des conduites addictives ou encore de contrôles coordonnés ciblés. « *Plus discrète, elle permet de se fondre dans le décor, de détecter les comportements à risque ou les infractions accidentogènes (téléphone, ceintures, etc.). Son utilisation au quotidien reste le principal attrait de servir en unité de sécurité routière* », reconnaît l'adjudant Limonier. En tant que gradé d'encadrement, il a toute latitude pour diversifier les contrôles et cibler sa délinquance. « *Au sein de notre unité, il n'y a pas de course au numéro, ce qui permet de faire preuve de discernement et d'orienter principalement notre action sur les zones à risque. »*

Prendre la trajectoire du judiciaire

Planques pour lutter contre les vols de carburant sur les aires d'autoroute, prises de garde à vue lors des remises douanières, utilisation efficace du Lapi... S'il reconnaît que la police judiciaire n'est pas la vocation première des motocyclistes, son expérience d'ancien brigadier l'encourage à dépasser l'image les réduisant à de simples agents verbalisateurs. Il apprécie ainsi à sa juste mesure les prérogatives octroyées par sa qualification d'officier de police judiciaire. « *Tout passe par la route. C'est un moyen de lutte ef-*



Reportage photos: Srpia Gend © IBRC, F. Garcia

ficace contre toutes les formes de délinquance, pour peu qu'on veuille s'en donner la peine. » Il prend pour exemple un récent contrôle routier. Un test salivaire positif. Le conducteur remet alors spontanément quelques grammes de résine de cannabis. « *J'ai voulu aller plus loin, gratter un peu plus.* » L'initiative se révèle payante : la perquisition au domicile du délinquant permet la découverte de 300 grammes de résine de cannabis. « *L'enquête qui a suivi a démontré que ce jeune majeur alimentait les collèges et lycées des environs. Sa copine mineure servait de contact...* » Satisfait du résultat de ces investigations, il admet que « *ce type d'enquête peut être approfondi en unité de sécurité routière, ce qui est plus délicat en brigade territoriale, faute de temps.* »

Lutte catégorie poids lourds

Lors de son passage au sein du Centre national de formation à la sécurité routière (CNFSR), son « *meilleur stage en gendarmerie!* », il découvre également un métier différent, « *une spécificité par rapport au travail en brigade* » : la coordination des transports. « *La législation est plutôt complexe mais le Centre nous donne des clés lors de la formation ini-*

tiale. » Dès lors, la réglementation relative aux interdictions de circulation, au temps de conduite, à la vitesse, aux équipements obligatoires ou encore le contrôle du respect des règles relatives aux conditions du transport, en particulier lorsqu'il s'agit de voyageurs, d'animaux vivants, de matières dangereuses ou nécessitant des aménagements spécifiques (transport frigorifique de denrées alimentaires), ou encore de transports exceptionnels font partie de son quotidien. Une expertise qui entraîne la compétence systématique des unités de sécurité routière en cas d'accident impliquant un poids lourd sur le ressort de la compagnie. « *Cette spécificité nous amène également à travailler de concert avec les administrations concernées, à l'instar de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal) ou de la Direction des services vétérinaires (DSV).* »

Guide de bonne conduite

Qu'il s'agisse de former les « piétons » nouvellement affectés dans son unité, d'effectuer une remise à niveau des motocyclistes en relayant des éléments de formation dispensés au sein du CNFSR ou de participer aux journées sécurité

routière, l'adjudant Limonier est dans son élément. « *L'année dernière, nous avons ciblé les conducteurs de deux-roues contrevenant à la réglementation sur l'équipement ou auteurs de comportements à risque. Nous les avons invités à participer à une journée pédagogique.* » Une alternative aux poursuites organisée en lien avec les services de la préfecture. Au programme : conférences, simulations, parcours de maniabilité... « *Beaucoup arrivent en se prenant pour des Valentino Rossi. Après quelques minutes sur le parcours, ils déchantent. Une vraie prise de conscience!* » Un dialogue se noue alors autour d'une passion commune. « *C'est l'occasion de délivrer des conseils avisés et de transmettre une autre image de la gendarmerie.* » Cette expérience le conforte dans l'orientation de son parcours professionnel. Conscient des nécessaires évolutions à apporter dans le cadre de la conduite motocycliste en gendarmerie (amélioration de la communication entre binômes, définition d'une doctrine pour l'intervention professionnelle en deux-roues, etc.), il est persuadé de l'utilité de l'action du motocycliste dans l'ensemble du spectre missionnel. Il passe alors la vitesse supérieure et répond à un appel à volontaire pour intégrer le CNFSR. Ayant réussi les tests avec succès, il rejoindra le Centre cet été.

Prochaine étape? « *Chaque chose en son temps* », répond-il posément. Pour le moment, sa ligne de conduite est orientée sur sa future mission : « *Transmettre ma conception de la pratique motocycliste. Et par la même occasion ma vision de la gendarmerie...* »







DOSSIER PROJETS D'AVENIR POUR LA GENDARMERIE

Face aux évolutions de la société et aux différents enjeux de sécurité, la gendarmerie se modernise. Dans une démarche participative, elle adapte son fonctionnement interne, mais aussi ses modes d'actions. Ainsi, avec 65 000 équipements mobiles connectés d'ici la fin de l'année, des brigades de contact en cours d'expérimentation et prochainement une brigade numérique, elle offre une plus grande proximité avec la population. Elle dispose également de capacités d'intervention, de renseignement et de police judiciaire lui permettant d'agir sur tous les territoires, qu'ils soient physiques ou numériques, mais aussi sur tout le spectre de la criminalité et du terrorisme. Tour d'horizon de cette manœuvre d'ensemble au service de la protection de la population.



AU CŒUR DES TERRITOIRES ET DES POPULATIONS

par la capitaine Aurélie Muscat et l'aspirante Morgane Jardillier.



Renforcer les liens avec la population, tel est l'enjeu des brigades de contact. Initiée le 1^{er} mars dernier, l'expérimentation est menée auprès de 30 unités volontaires.

Elles ont pour raison d'être le renforcement des relations avec la population. Les brigades de contact, mises en place dans le cadre d'une expérimentation depuis le 1^{er} mars dernier, sont issues « de petites unités du réseau territorial n'ayant plus les moyens de fonctionner correctement », explique le colonel Éric Steiger, du cabinet du DGGN, chargé de l'expérimentation.

Le principe est de réorganiser le fonctionnement de ces unités en les dédiant au contact

avec la population et à la surveillance du territoire. « Il s'agit de renforcer notre proximité avec la population sur des territoires où la présence de l'État se réduit, au risque de créer, à terme, des déserts de sécurité », poursuit le colonel. Toutes les occasions de rencontre sont alors favorisées (patrouilles à pied, présence sur les marchés, réunions publiques, etc.)

Un contrat opérationnel adapté au territoire

Le fonctionnement des brigades de contact repose sur un contrat opérationnel adapté aux spécificités du territoire. À la manœuvre : le commandant de compagnie. Parce qu'il a la connaissance de sa circonscription, des besoins de sécurité mais aussi des capacités de ses unités, il lui revient de construire son dispositif, en lien avec ses commandants d'unité.

Certaines missions sont ainsi conservées par la brigade de contact : relations avec les

élus, prévention de la délinquance, renseignement, missions de police simple. D'autres vont être reprises par les autres unités de la compagnie, telles les enquêtes judiciaires. Certaines enfin, à l'image des interventions, pourront être traitées conjointement par les brigades de contact et les unités de la compagnie. Il s'agit pour le commandement local de construire une réponse différenciée, en liaison avec ses personnels et les élus.

Renforcer la proximité

« Moins de procédures, davantage de présence sur le terrain ». C'est ainsi que le chef d'escadron David Destienne, commandant la compagnie de gendarmerie départementale de Clermont (60), résume le concept de la brigade de contact de Catenoy. Il a donné pour mission aux six militaires qui la composent de sillonner les quinze communes de leur circonscription et de resserrer les liens avec

leurs concitoyens : « Il s'agit de réorienter l'unité, dont l'activité est faible, vers cette mission unique. La mise en place de cette brigade de contact a permis de recréer du lien avec le public, et notamment avec

ZOOM SUR



Une formation ad hoc

Cette expérimentation s'appuie sur une refonte de la formation initiale dans les écoles : à l'EONGN comme dans les Esog, un module « logique de contact » est en cours de création. Les commandants des premières brigades de contact ont ainsi suivi un stage d'une semaine au CNFRO, à Rosny-sous-Bois, pour s'approprier cet esprit et cette logique. « Cela va nous permettre de revenir sur le savoir-être et sur ce qui fait l'ADN de notre Institution : la proximité. »

les élus, dont nous nous sommes malgré nous éloignés. »

Un transfert de charges qui s'équilibre

« Armés » de Néogend, les gendarmes des brigades de contact exercent l'essentiel de leur activité sur le terrain. À Catenoy, les gendarmes ont été dotés d'un ordinateur et d'une imprimante portables, leur permettant notamment de prendre une plainte chez l'habitant. La relation active avec la population et la multiplication des services externes auront des effets positifs sur la délinquance, la remontée du renseignement, et donc sur la charge de travail des autres unités.

Si une partie des missions est désormais dévolue aux autres unités de la compagnie, les brigades de contact de l'expérimentation sont de petites unités à faible activité judiciaire. Le report sur le plan crimes et délits est assez faible, de l'ordre d'un dossier de plus par militaire et par mois. Il est du même ordre en termes d'interventions.

Premier bilan positif

L'actuel retour aux fondamentaux du gendarme est aujourd'hui particulièrement apprécié. Sur la compagnie de Clermont, la population ac-

cueille cette expérimentation avec une grande satisfaction et retrouve « ses » gendarmes. Les maires des communes, inquiets et soucieux de la disparition de la brigade de proximité, sont ravis de ce contact quotidien et des échanges portant sur leurs problèmes et leurs besoins. « Nous n'avons jamais vu autant de gendarmes, nous nous sentons moins abandonnés », confie l'un d'eux. Quant aux gendarmes, ils apprécient la multiplicité des rencontres et le lien privilégié avec la population locale.

Et après l'expérimentation ?

« Nous allons voir comment étendre le principe des brigades de contact à l'ensemble des territoires, pas seulement à ceux menacés par les déserts de sécurité », explique le colonel Steiger.

Il appartiendra dès lors au commandement local d'apprécier la manière dont il peut renforcer ses contacts avec la population, sur un territoire urbain, selon des modes d'action et des modalités sans aucun doute différents de ceux instaurés sur des territoires vastes et peu peuplés.

« Il pourra s'agir, par exemple, de créer un « groupe contact » au sein de grosses brigades autonomes. »



Échanges avec le maire de la commune d'Avrigny sur les événements à venir.

Reportage photos: Sipa, Gend © BFI, F. Garcia

TÉMOIGNAGE



La lieutenant-colonel Danièle Goury, commandant la compagnie de gendarmerie départementale de Millau, revient sur l'expérimentation des BTC dans le département de l'Aveyron.

Les nouvelles BTC établissent un service journalier tourné vers l'extérieur, avec des horaires atypiques et flexibles évoluant en fonction des populations à rencontrer. Par exemple, une patrouille part de son unité le matin à 5 heures pour prendre contact avec les éleveurs au moment de la traite. Vers 8 heures, les gendarmes contactent les commerçants à l'ouverture de leur boutique, vont ensuite voir les élus en mairie ou sur leur lieu de travail et termineront leur service vers midi. L'après-midi, un service court permet la rédaction de fiches relatives aux informations récoltées le matin. La priorité est de pourvoir les créneaux horaires moins couverts que sont les 5-8 heures, 11-13 et 18-21 heures. La souplesse de cette organisation permet de réaliser des patrouilles utiles et efficaces, et répond parfaitement à la mission donnée. Chaque patrouille prépare en amont (souvent la veille) son service afin de savoir qui elle va rencontrer et sur quel secteur elle va circuler. Le contact régulier avec les élus locaux, les commerçants, les agriculteurs et les associations permet de soulever différentes problématiques et de prévenir les éventuelles atteintes à l'ordre public. Les BTC rédigent quotidiennement des fiches de renseignement simplifiées, de sécurisation des interventions, de protection des personnes vulnérables ou isolées, ou encore de tranquillité vacances.

TRANSFORMATION NUMÉRIQUE EN COURS

par la capitaine Céline Morin

Face aux nouvelles menaces liées au numérique, mais aussi afin d'offrir aux citoyens une nouvelle forme de proximité et parallèlement d'accroître ses capacités d'action, la gendarmerie poursuit sa transformation numérique, notamment portée par le projet Néogend. D'ici la fin de l'année, 65 000 équipements mobiles connectés seront ainsi en dotation. Pour soutenir cette ambition et coordonner les différentes actions, l'Institution s'est également dotée, depuis le 1^{er} mai, d'une mission numérique.

Initiée dès 2013 dans le cadre de la feuille de route, afin de simplifier et de moderniser les modes d'action du gendarme pour le recentrer sur son cœur de métier, au contact de la population, la transformation numérique a été érigée au rang de priorité stratégique pour la gendarmerie nationale. Cette démarche, désormais bien engagée, est un processus global et transverse porté par l'ensemble des directions et des services de la gendarmerie, mais aussi par les personnels eux-mêmes. Un certain nombre de projets ont d'ores et déjà vu le jour, dont le plus emblématique : Néogend. En nourrissant l'ambition de doter chaque gendarme d'un équipement numérique sécurisé, la gendarmerie souhaite ainsi favoriser l'exécution du service en tout temps et en tout lieu. Plus mobile et plus réactif, le

gendarme « devient brigade » et offre à ses concitoyens une nouvelle proximité.

2017, une gendarmerie digitale

2017 sera un tournant décisif. En effet, avec 65 000 équipements (55 000 smartphones et 10 000 tablettes) en dotation au 31 décembre prochain, la gendarmerie comptera plus d'équipements mobiles connectés en circulation que de postes fixes. Une révolution.

Mais pas la seule. Tout l'enjeu de ce défi numérique pour l'Institution est de parvenir à adapter en permanence ses outils aux évolutions technologiques, mais aussi de les développer en fonction des besoins du terrain. La gendarmerie y travaille en interne, en sollicitant les bonnes idées de chacun, mais aussi en externe, en s'associant avec les



mondes de la recherche, de l'enseignement et de l'entreprise. C'est par exemple dans le cadre d'un « hackathon » organisé autour de l'application de géolocalisation Gendloc, qu'a été développée une capacité d'échanges par messagerie instantanée sur Secdroïd.

« Néogend pourrait se résumer en deux mots : mobilité, sous-entendue la proximité du gendarme avec le citoyen, et efficacité. Ce sont vers ces deux objectifs que tendent toutes les applications que nous développons, explique le colonel Thibaut Lagrange, chargé de mission au cabinet du directeur général. Ce sont d'abord les applications métiers, qui permettent au gendarme d'effectuer en tout lieu, avec Néogend, tout ce qu'il pourrait faire depuis la brigade. Mais les nouvelles technologies doivent également lui

apporter de l'aide, faciliter son quotidien et lui simplifier la tâche, à l'instar de l'application de prise de notes, de la capacité de lecture de bande MRZ des documents officiels ou encore de la fonction « speech to text » (reconnaissance vocale) en cours de développement. »

Aujourd'hui, outre la messagerie interpersonnelle, Néogend offre un accès aux informations opérationnelles via la messagerie tactique rénovée, ainsi que des applications spécifiques en matière de constatation et de verbalisation des infractions, d'interrogation des fichiers, de cartographie opérationnelle permettant de géolocaliser des patrouilles et des événements en cours, etc. Demain, de nouvelles solutions technologiques et applications mobiles viendront s'y ajouter : échanges et remontées de



ZOOM SUR



Armés pour lutter contre les cybermenaces

La lutte contre les nouvelles menaces liées au cyberspace et aux technologies du numérique est l'un des enjeux que devra prendre en compte la mission numérique. Aujourd'hui, plus de 5 000 plaintes sont recueillies chaque mois par les unités de gendarmerie pour des faits liés au numérique. Pour faire face à cette cybercriminalité couvrant quasiment tout le champ des crimes et délits, la gendarmerie a mis en place une réponse de proximité basée sur un réseau territorial cohérent. Le dispositif Cybergend, piloté et animé par le Centre de lutte contre les criminalités numériques (C3N), comprend ainsi 270 enquêteurs Ntech, 3 000 correspondants Ntech et des unités spécialisées, en particulier les groupes Cyber créés au sein des sections de recherches localisées au niveau des Juridictions interrégionales spécialisées. Au sommet de cette pyramide se trouve le pôle judiciaire de la gendarmerie nationale. D'un côté, l'institut de recherche criminelle de la gendarmerie nationale et ses experts œuvrent au profit des unités territoriales et de recherches dans le domaine de l'analyse de scellés. De l'autre, le C3N, au sein du service central de renseignement criminel de la gendarmerie nationale, est une unité d'investigation traitant le haut du spectre de la cybercriminalité, mais également un outil de renseignement criminel.

« La mission sur les cybermenaces s'intègre dans un ensemble plus vaste : celui de la transformation numérique de notre société. Il est donc essentiel de poursuivre celle de notre Institution. Le principal enjeu sera d'intégrer la dimension numérique à toutes les composantes de notre manœuvre et de donner à tous les personnels des compétences et des moyens d'action dans ce domaine, estime le colonel Philippe Baudoin, coordonnateur pour les cybermenaces. Très concrètement, la gendarmerie se doit d'avoir une capacité d'adaptation et d'innovation permanente au service de l'enquêteur et du renseignement ; des facultés essentiellement portées par le pôle judiciaire de la gendarmerie nationale, en lien avec le service des technologies et des systèmes d'information de la sécurité intérieure. »

l'information, accès en temps réel aux systèmes et fichiers centraux, intégration en mobilité des éléments biométriques (empreintes et photographies) permettant notamment de renforcer l'efficacité du contrôle des flux, application de paiement immédiat (en cours de développement avec l'Agence nationale de traitement automatisé des infractions), etc.

« L'objectif est d'évoluer au même rythme que la technologie et de se l'approprier. Aujourd'hui, les outils numériques et les applications associées nous permettent de répondre à des besoins de masse comme à des besoins de niches. Le gendarme a ainsi tous les outils qu'il lui faut et juste les outils qu'il lui faut. Il est en mesure de personnaliser son environnement numérique de travail à son champ missionnel et à son

périmètre de responsabilité », souligne le colonel Yves Marzin, chargé de mission au cabinet du directeur général.

La gendarmerie présente sur tous les territoires

Parallèlement, la gendarmerie, grâce à sa brigade numérique, sera capable, demain, de s'adapter aux besoins spécifiques de chaque citoyen et de lui apporter une réponse sur mesure. « La mission de la gendarmerie ne change pas, contrairement à son environnement. Aujourd'hui, le cyberspace est une réalité, un nouveau territoire de vie. Nous devons nous y adapter et prendre en compte les menaces qui s'y développent mais aussi sécuriser les honnêtes gens qui y naviguent. L'idée de cette brigade numérique, qui vient compléter notre maillage de brigades territoriales et de contact, ainsi

que la capacité de proximité avec les citoyens rendue possible par Néogend, c'est d'être présents sur tous les territoires, physiques et numériques, précise le COL Lagrange. Le citoyen a ainsi le choix, hors cas d'urgence, de son mode d'accès au service gendarmerie, qu'il soit physique au sein d'une brigade ou au contact d'une patrouille, ou par les différents canaux numériques que nous développons. »

Une nouvelle structure pour guider la transformation numérique

Pour structurer, guider et inscrire dans la durée cette démarche transverse à l'ensemble de ses directions et services, la gendarmerie s'est dotée, depuis le 1^{er} mai dernier, d'une mission numérique. « Celle-ci traitera tous les volets de la transformation

numérique : recrutement, formation, prévention, anticipation et répression. Elle veillera à faciliter les synergies globales, en interne mais aussi avec nos partenaires extérieurs, et elle s'attachera à accompagner les directions et services concernés pour leur permettre de prendre en compte la dimension numérique au sein de leur périmètre respectif », poursuit le COL Marzin. L'objectif est finalement que chacun, quels que soient son grade, ses missions et son périmètre de responsabilité, intègre de manière durable et continue ce mouvement perpétuel de modernisation et d'adaptation de nos modes de travail, en adéquation avec les nouveaux outils, les nouvelles technologies et les nouvelles menaces. »

BRIGADE NUMÉRIQUE INTERAGIR AUTREMENT

par l'aspirante Morgane Jardillier

La brigade numérique a pour objectif de favoriser, *via* le numérique, le contact avec la population en facilitant son accueil et l'exécution de certaines tâches administratives. Le développement de ce nouveau service est en cours et une expérimentation sera engagée début 2018.

Besoin d'une information sur le recrutement ? De réponses concernant certaines démarches administratives ou judiciaires spécifiques ? De précisions sur une infraction ? La brigade numérique sera là pour vous répondre. Grâce à elle, la gendarmerie sera capable, demain, de s'adapter aux besoins spécifiques de chaque citoyen et de lui apporter une réponse sur mesure.

Une offre adaptée aux attentes des citoyens

Intégrant les nouvelles technologies, la gendarmerie adapte ses modes d'action pour repenser sa façon d'interagir avec la population. Aussi, depuis 2014, l'Institution conduit une véritable réflexion sur sa proximité avec le public. La transformation numérique engagée, illustrée par le projet d'équipements connectés Néogend, y prend toute sa part. La création de « brigades de contact » contribue aujourd'hui également à ce rapprochement avec le citoyen. Demain, la mise en place de la « brigade numérique » participera aussi à cette proximité renouvelée. Son ambition : simplifier encore les démarches des usagers en leur proposant un nouvel espace d'échanges. Les gendarmes de la brigade numérique compléteront et dé-

multiplieront ainsi les capacités d'accueil de nos unités territoriales.

Allier nouvelles technologies et contact humain

Hors cas d'urgence, le citoyen pourra, depuis l'interface de son choix (smartphone, tablette, ordinateur, point d'accès numérique), contacter en permanence la gendarmerie. Plusieurs canaux lui seront proposés : tchat, visio, téléphone, SMS, emails, réseaux sociaux. Un opérateur de la gendarmerie évaluera sa demande et lui proposera soit une assistance en ligne, soit un rendez-vous avec un gendarme dans le lieu de son choix. Ainsi, un gendarme pourra toujours répondre aux usagers, relever des informations ou renseignements, exécuter certaines formalités administratives, recueillir pour certains faits le dépôt de plainte, voire effectuer les premiers actes élémentaires de l'enquête. Le dialogue et l'interaction entre la gendarmerie et l'utilisateur seront ainsi facilités pour permettre un contact personnalisé et une réponse adaptée quel que soit le besoin.

Par une prise de contact simple et une mesure de la satisfaction de l'utilisateur en temps réel, la confiance entre les forces de sécurité et le public se trouvera renforcée.

DÉVELOPPER LA PROXIMITÉ
PAR LE NUMÉRIQUE



RENFORCER LA
PROXIMITÉ PHYSIQUE



NT



BRIG@DE NUMÉRIQUE

PAR GENDARMERIE.INTERIEUR.GOUV.FR

- TCHAT
- TÉLÉPHONE
- EMAIL
- SMS
- RÉSEAUX SOCIAUX
- VIDÉO

GENDARMERIE

NEOgend

30 brigades territoriales de contact

3100 brigades territoriales autonomes et communautés de brigades

UNE GENDARMERIE À LA POINTE DES TECHNOLOGIES

par le capitaine Éric Costa

Afin de conserver son avance technologique et de rénover ses modes d'action, la gendarmerie s'est engagée depuis plusieurs années dans une démarche scientifique de préparation de l'avenir, tant en interne, au travers de la promotion de l'innovation, qu'avec des partenaires extérieurs. Le Conseil scientifique, mis en place dernièrement, aura désormais pour mission d'éclairer cette politique volontariste de modernisation technologique.

La gendarmerie compte dans ses rangs 60 docteurs, plus de 300 ingénieurs, 53 masters recherches et 71 DEA scientifiques. Cette richesse, unique au sein du ministère de l'Intérieur, contribue à la définition et à la conduite des projets innovants. Le LabADN, par exemple, seul laboratoire d'analyse d'ADN mobile au monde pouvant être projeté au plus près des lieux d'événements de grande envergure, est le fruit des travaux de recherche menés par l'Institut de recherche criminelle de la gendarmerie nationale (IRCGN). Breveté par la gendarmerie nationale, il est en cours de commercialisation par la société Tracip qui a obtenu le transfert de technolo-

gie. L'innovation naît aussi sur le terrain, au cœur des brigades. Pour la recueillir, la gendarmerie a créé, dès 2007, les Ateliers de performance (ADP). Tout gendarme peut y soumettre ses propositions. À ce jour, les ADP ont permis la mise en place de 1 200 bonnes pratiques et innovations au cœur de l'action quotidienne. Chaque année, en moyenne 5 à 10 fiches sont retenues en mesure feuille de route.

Augmentation du potentiel scientifique

Cette ambition d'innover repose sur une politique ciblée de recrutement. L'environnement technologique et ses évolutions nécessitent, en ef-

fet, de disposer d'un véritable vivier d'officiers scientifiques. Une multiplication par quatre du nombre d'Officiers recrutés sur titre (ORT) est donc prévue lors du prochain concours d'entrée à l'EOGN. Ils viendront compléter le recrutement traditionnel d'ingénieurs issus des grandes écoles militaires (Saint-Cyr, Navale, Air et Polytechnique).

Une programmation de la modernisation

Afin que cette modernisation de la gendarmerie soit plus lisible pour l'ensemble des gendarmes mais également pour l'extérieur, les principaux programmes d'équipement ont été recensés pour être regroupés en cinq grands pôles

capacitaires (lire l'infographie ci-contre). Ces derniers comptent 71 programmes au profit de toutes les composantes de l'Institution. Ce cœur technologique représente plus de 1,07 milliard d'euros d'investissement sur la période 2017-2022. Cette approche capacitaire garantit un meilleur cadencement des travaux de doctrine et d'organisation, une optimisation du volet R.H. (effectifs, formation et maintien des compétences), et une programmation cohérente de la mise en service des équipements. Cette vision sur le long terme permet d'anticiper les besoins en termes d'évolution du cadre légal, notamment grâce à un travail en étroite collabora-

tion avec la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). Elle permet également d'orienter les industriels sur leurs investissements en matière de recherche et de développement pour répondre au mieux à la demande de la gendarmerie. Les principaux axes de recherche, programmés pour la période 2017-2022, sont la robotique, l'identification humaine, le *Big data*, l'intelligence artificielle, la protection du gendarme et le cyber.

Une ouverture vers l'extérieur

Coopérant déjà avec des établissements relevant de la sphère publique, à l'instar de l'Office national d'étude et de recherche en aéronautique (Onera) et du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA), la gendarmerie poursuit sa politique de partenariat et d'ouverture. Ainsi, le directeur général a récemment installé le conseil scientifique de la gendarmerie, qui réunit des représentants du monde universitaire, des établissements publics scientifiques, de la direction générale de l'armement, de la délégation ministérielle aux industries de sécurité et à la lutte contre les cybermenaces, de la Cnil, ainsi que des personnalités extérieures qualifiées. Cette instance supérieure assure la gouvernance de l'observatoire national des sciences et des technologies en lien avec la délinquance. Hébergé par le Pôle judiciaire de la gendarmerie nationale (PJGN), cet espace collaboratif entre la gendarmerie et ses partenaires scientifiques comporte trois pôles : la recherche académique, GendLab (plateforme d'échanges sur la base de projets ayant atteint un niveau de maturité technologique élevé) et le pôle d'analyse de la menace technologique.



Mi Dicom © ADC F. Peller

Créé par l'IRCGN, le LabADN a été breveté par la gendarmerie nationale.

MODERNISATION TECHNOLOGIQUE

EN 156 PROJETS DONT 71 PROGRAMMES



Sirpa Gend © MAJ C. Chlot

LES RÉSERVISTES, ACTEURS DE LA PROTECTION DES TERRITOIRES

par Angéline Gagneraud

L'engagement de la réserve opérationnelle est indispensable à l'action quotidienne de la gendarmerie. Chaque jour, près de 3 000 réservistes sont mobilisés en appui des unités d'active dans la protection des territoires. Le rôle de la réserve de la gendarmerie va être renforcé dans le cadre de la création de la garde nationale, dont elle constitue l'un des piliers majeurs, avec pour objectif de passer à 40 000 réservistes en 2018 contre 29 700 à ce jour.

Une formation qualifiante et opérationnelle

Depuis 2015, une nouvelle formation initiale des réservistes a été élaborée : la FORT, Formation Opérationnelle du Réserviste Territorial. Le programme, totalement remanié et condensé sur quatre semaines, vise à former un réserviste « prêt à l'emploi » au profit des unités d'active. Expérimentée en 2016, la FORT est désormais généralisée. Formés à l'armement de dotation et aux premiers secours, les stagiaires sont également qualifiés agents de police judiciaire adjoints et prêtent serment avant de terminer leur cursus. De plus, ils reçoivent une carte professionnelle électronique leur permettant, une fois employés, d'accéder aux applications métier et d'atteindre un niveau opérationnel d'autant plus intéressant pour les unités.



Sinpa Gend © BRC F. Garcia

S'engager « en toute simplicité »

Pour se renseigner, rien de plus simple : le maillage des brigades territoriales permet à tout citoyen de s'informer sur la réserve. De plus, l'inscription est facilitée puisqu'elle se déroule sur Internet. Une fois la candidature déposée, le futur stagiaire est soumis à des tests psychotechniques et physiques au sein de sa propre région. Encore une fois, la proximité est de mise. Au cours de sa carrière, il sera amené à utiliser un outil, Minoi@ur, accessible sur Internet, grâce auquel il rentre ses disponibilités, suit la validation de ses convocations, répond à des appels à volontaires, etc. « La gendarmerie a porté tous ses efforts pour fluidifier au maximum la gestion des missions de ses réservistes et ainsi pouvoir les engager en toute simplicité. Pour nos volontaires, le paiement des journées travaillées sera prochainement automatisé », affirme le général de division (GDI) Alain Coroir, délégué aux réserves de la gendarmerie nationale.



PH Dicoen © E. Dielels





M. Dicom © A. Leguine

Souplesse et attractivité

Un engagement dans la réserve « à la carte » ? C'est possible ! En effet, 71 % des convocations réalisées ne durent qu'une seule journée mais sont renouvelées plusieurs fois dans le mois. « Nos réservistes travaillent ou font des études à côté de ce contrat. Une mission à la journée leur apporte beaucoup de souplesse dans leur organisation quotidienne et leur permet d'être employés régulièrement. De plus, ils sont engagés à proximité de leur domicile, explique le général Coroir. C'est au final un système gagnant-gagnant, tant pour le réserviste que pour l'unité qui l'emploie. Cette dernière s'assure en effet un vivier de réservistes disponibles connaissant bien la circonscription. » Une attractivité qui se vérifie, puisque 75 % des réservistes viennent de la société civile ou sont issus des armées, la part restante étant constituée d'anciens de l'Arme.

CHIFFRES CLÉS

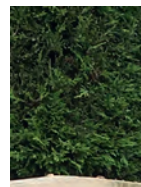
- 123** - 29 700 réservistes sous contrat au 31 mars 2017 ;
- Objectif de 40 000 réservistes sous contrat fin 2018 ;
 - 26,6 jours annuels effectués en moyenne par un réserviste ;
 - 2 800 réservistes engagés par jour sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultramarin ;
 - 4 ans et 2 mois : durée moyenne d'un contrat ESR ;
 - 15 % des gendarmes de carrière sont passés par un premier contrat de réserve.

« Une montée en puissance continue »

2016 a été une année charnière pour la réserve opérationnelle : « Nous avons organisé une formation au coup de sifflet, se souvient le général. Au cœur de l'été, 550 stagiaires ont intégré nos rangs au sein de trois stages exceptionnels. La gendarmerie s'est fortement mobilisée pour répondre aux objectifs fixés et ainsi porter à 3 684 le nombre de réservistes nouvellement formés en 2016. Nous visons le double en 2017. » Outre ces personnes venues du civil, la gendarmerie s'appuie également sur ses anciens gendarmes et d'anciens militaires des armées. Pour la fin 2018, l'enjeu est de compter, tous profils confondus, 40 000 réservistes opérationnels, répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultramarin. « Ces objectifs sont ambitieux, mais notre capacité de mobilisation est forte. Formés, équipés, engagés régulièrement, nos réservistes sont de véritables acteurs œuvrant à la sécurité de notre pays. »



Srpia Genq © BRC F. Garcia



D.R.

La réserve : une « richesse de vie »

La GAV Jessica Defreitas, agent d'export aérien et réserviste depuis l'été 2013, effectue une trentaine de jours par an, voire « un peu plus ces deux dernières années du fait des événements que nous connaissons tous ». Affectée à Senlis (60), elle est principalement engagée au sein du peloton de réserve territoriale : « Nous patrouillons essentiellement la nuit, l'objectif étant de renforcer la surveillance générale du secteur, la prévention des cambriolages et de pouvoir intervenir au plus vite lorsque nous sommes contactés par le centre d'opérations et de renseignement de la gendarmerie. » Sa volonté de servir sous contrat de réserve est une décision mûrement réfléchie, qui lui apporte une véritable « richesse de vie ». Jessica est une citoyenne parmi tant d'autres pour qui « faire partie de ces femmes et de ces hommes qui consacrent de leur temps à protéger les autres » est essentiel.

SÉCURISER LES DÉPLACEMENTS

par la capitaine Céline Morin



Sirpa Gend © MAF, F. Balsamo



M. Dicom © E. Delais

Dans une société où la mobilité des personnes et des marchandises est au cœur de l'activité économique, la sécurité des déplacements et des transports est une préoccupation quotidienne.

Forte de son ancrage territorial et de sa présence sur tous les réseaux, la gendarmerie joue un rôle majeur dans la sécurité des flux de personnes et de marchandises, ainsi que des infrastructures de transport. Afin de démultiplier ses capacités d'action dans ce domaine, elle s'appuie notamment sur les nouvelles technologies, à l'instar de Néogend.

L'évolution des modes de vie, du paysage économique, la densification des différents réseaux de communication se traduisent par une population beaucoup moins sédentaire : migrations résidentielles au cours de la vie, mouvements pendulaires quotidiens, parfois même transfrontaliers, loisirs, tourisme, voyages d'affaires... Dans le même temps, la délinquance est, elle aussi, devenue beaucoup plus mobile, utilisant les divers voies et moyens de communication (routières, ferroviaires, aériennes, maritimes, fluviales) et les outils numériques pour se déplacer mais également pour commettre ses méfaits.

Sur tous les réseaux

Cette évolution sociétale met le contrôle des déplacements au cœur des problématiques de sécurité. Forte de son maillage territorial, renforcé par l'appui essentiel de 29 700 réservistes opérationnels, soit près de 130 000 capteurs de terrain, la gendarmerie est un acteur majeur de surveillance et de contrôle des déplacements. « Plus qu'une mission, ce doit être un mode d'action qui participe à la maîtrise du territoire en vue de lutter contre toutes les formes de délinquance et de criminalité. Cela nous permet de remplir notre mission de protection de la population mais également de leurs activités, notamment économiques, contre des menaces

multiples. Au-delà de la délinquance classique, le contrôle des déplacements participe pleinement à la lutte contre l'immigration clandestine et à la lutte antiterroriste », présente le colonel Sylvain Tortellier, de la Sous-direction de la sécurité publique et de la sécurité routière (SDSPSR). « C'est aussi le moyen pour nous, gendarmes, de renouer le contact avec cette population que l'on connaît moins que lorsqu'elle était sédentaire... », complète le colonel Guillaume Jacquet, de la SDSPSR.

Au regard du caractère multifacettes de cette mobilité, le contrôle des déplacements n'est donc pas l'apanage des seules unités de sécurité routière. Il est du ressort de chaque gendarme, des échelons territoriaux comme des gendarmeries spécialisées (gendarmerie maritime, gendarmerie des transports aériens, gendarmerie des voies navigables, etc.), chacun apportant une plus-value liée à son domaine de compétence. Présente sur tous les vecteurs et dans tous les milieux, y compris le secteur ferroviaire, la gendarmerie assure ainsi un continuum mer-terre-air... Et même numérique ! Car aujourd'hui, les flux ne sont plus seulement physiques. Le cyberspace est devenu un support pour quasiment tout le champ des crimes et délits. Le centre de lutte contre les criminalités numériques, par-

tie intégrante du service central du renseignement criminel de la gendarmerie nationale, basé à Pontoise (95), et le réseau Cybergend, composé d'enquêteurs spécialisés sur tout le territoire national, assurent donc des actions de veille, d'anticipation, de prévention et de répression dans le domaine de l'Internet et du numérique.

Néogend, un amplificateur opérationnel

Si la gendarmerie a pris en compte le contrôle des flux depuis des années, elle travaille désormais à moderniser ses capacités afin de donner sa pleine puissance à ce mode d'action. Celui-ci nécessite en effet des moyens humains, comme des analystes du renseignement et des experts en fraude documentaire, mais aussi technologiques. Les dispositifs LAPI, l'utilisation de drones, les réseaux de vidéoprotection, et désormais la généralisation des équipements Néogend permettent d'augmenter et de fiabiliser la capacité de contrôle. « *Néogend va véritablement révolutionner l'approche du métier de gendarme. C'est un amplificateur d'efficacité opérationnelle qui, appliqué au contrôle des déplacements, va nous apporter une fiabilité et un gain de temps important et, par ricochet, contribuer à l'acceptabilité du contrôle; les personnes étant retenues moins longtemps, estime le COL Tortellier. On peut, par exemple, désormais contrôler un bus, c'est-à-dire le véhicule, son conducteur mais aussi les voyageurs, soit une quarantaine de personnes, et le chargement en 20 minutes.* »

Le gendarme sur le terrain est en effet en mesure de passer plus facilement et plus rapidement une même personne au crible de tous les fichiers accessibles sur Néogend (SIV pour son véhicule, FNPC pour son permis de conduire, FPR

pour les personnes recherchées, AGDREF pour contrôler la régularité du séjour pour un étranger, Docverif pour contrôler l'authenticité de sa CNI). Il ne peut ainsi plus subsister de zone d'ombre. « *Néogend est un outil évolutif. Demain, on peut très bien envisager d'autres applications, dont certaines, comme l'accès au traitement d'antécédents judiciaires, sont déjà à l'étude mais nécessitent encore des évolutions techniques ou juridiques* », souligne le COL Tortellier.

Une approche globale et décloisonnée

Le plan de déploiement de Néogend permettra, à terme, d'armer, à titre individuel ou

collectif, tous les gendarmes d'unités opérationnelles mais aussi des gendarmeries spécialisées, comme la GTA, la GMAR, le commandant de la gendarmerie des voies navigables, etc. et de tendre ainsi vers une généralisation du contrôle des déplacements. « *Cette approche globale prend en compte les différentes forces et administrations avec lesquelles il est essentiel de se coordonner. L'addition des compétences de chacun lors des contrôles interservices est un gage d'efficacité. La présence de la douane, par exemple, permet de porter une attention particulière au contrôle de marchandises en transit transfrontalier,* précise le COL

Jacquet. *Mais il faut aller plus loin dans la démarche partenariale et travailler également avec les sociétés d'autoroute et les collectivités territoriales, qui disposent de leurs propres réseaux de vidéoprotection, voire de LAPI. Demain, l'utilisation des données de ces capteurs tiers, mais aussi la généralisation de véhicules de plus en plus connectés, nous permettront de couvrir le plus large spectre possible et de recentrer les gendarmes sur les missions que la technologie ne peut prendre en compte. Avec Néogend, nous avons modernisé le contrôle des flux, mais ce n'est qu'un début.* »



Sima Gend © WAF F. Bellamo

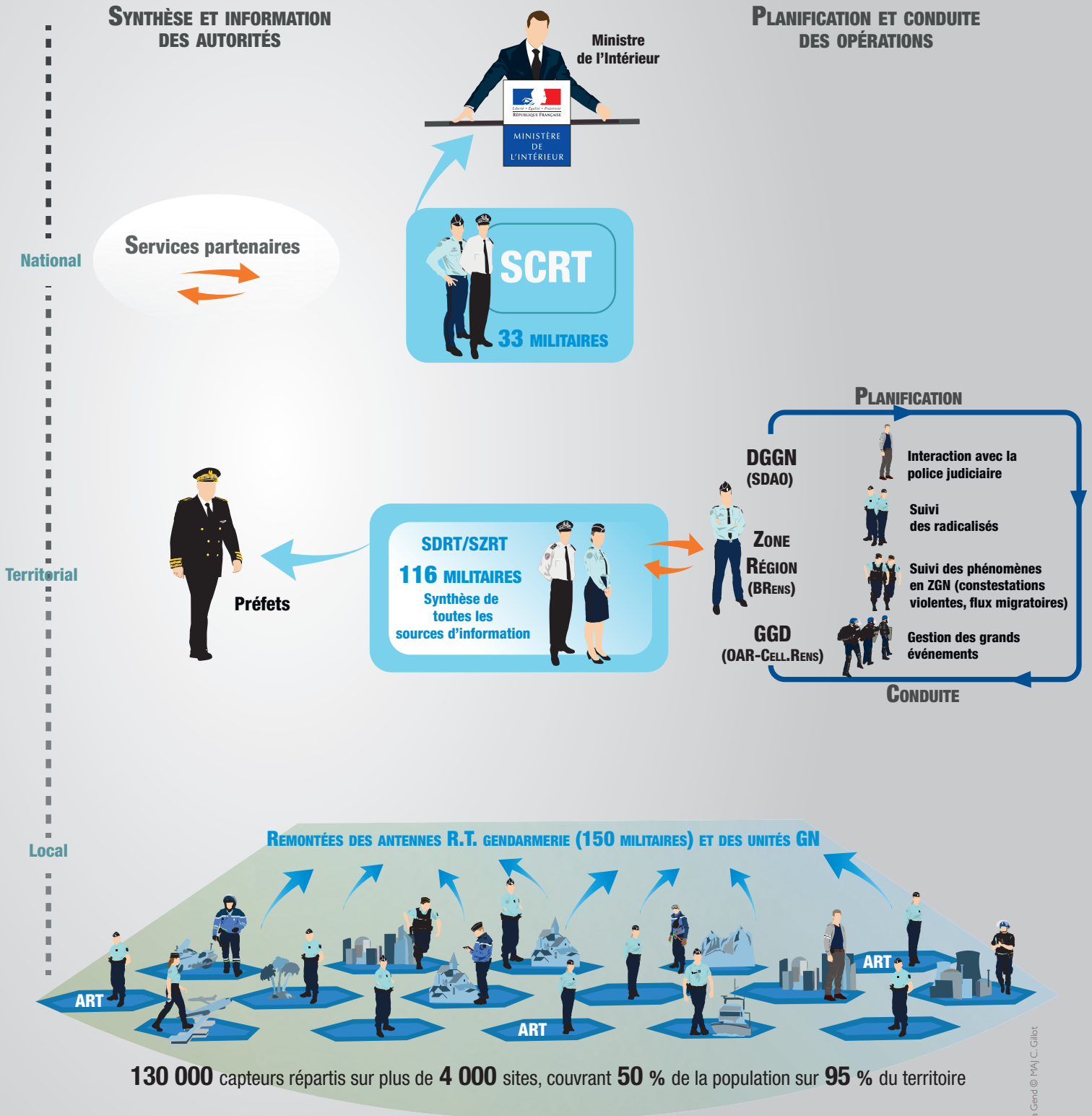
CHIFFRES CLÉS

123

En complémentarité du dispositif G.D. (3 111 unités territoriales et 397 Psig), les gendarmeries spécialisées participent au contrôle des flux de toute nature (aériens, maritimes, fluviaux). En 2016, la GTA a effectué 28 000 contrôles de personnes et de sociétés prestataires de services. La gendarmerie maritime a réalisé 18 800 contrôles de navires et les unités fluviales et nautiques intérieures, 10 500. Enfin, les forces aériennes ont conduit 15 800 missions d'appui. Près de 6 700 militaires des unités de sécurité routière, en appui des unités territoriales, assurent une couverture mobile et ciblée des axes majeurs, routiers et autoroutiers, en ZGN, soit plus de 900 000 km, 715 péages, et 34 gares routières.

L'expérimentation des outils Néogend a déjà permis de faire doubler le nombre de contrôles en mobilité, atteignant près de 2 millions de contrôles par mois. Depuis sa création en septembre 2016, le dispositif de contrôle des flux migratoires, mêlant unités de G.D. et renforts de G.M. dédiés, a permis de contrôler 3,7 millions de personnes sur les routes et 122 000 dans les gares. 24 500 étrangers en situation irrégulière ont été interpellés. Dans le secteur ferroviaire, des conventions ont notamment été passées avec les régions Paca, Île-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes, à travers le financement de réservistes. En 2016, 1 763 patrouilles ont été réalisées dans les TER de ces régions.

Une chaîne intégrée du renseignement



TISSER LA TOILE DU RENSEIGNEMENT

par le capitaine Éric Costa

L'anticipation opérationnelle est essentielle pour faire face aux diverses menaces qui pèsent sur la société, à l'instar des dérives sectaires, des replis communautaires et identitaires, qui peuvent générer de graves troubles à l'ordre public, ou de la radicalisation qui peut favoriser des attaques terroristes. Afin d'identifier puis de hiérarchiser ces risques en vue de contribuer au renseignement territorial mais également d'orienter le commandement opérationnel dans ses décisions, la gendarmerie s'appuie sur une chaîne intégrée du renseignement.

Grâce à son maillage territorial, la gendarmerie dispose d'un grand nombre de capteurs (gendarmes d'active et de la réserve opérationnelle). Chaque militaire effectuant sa mission quotidienne est un acteur élémentaire du renseignement de proximité qui permet la détection des « signaux faibles ». Il est en mesure de recueillir une information sensible et d'alimenter de façon quasi instantanée, via une Fiche de renseignement simplifiée (FRS), la Base de données de sécurité publique (BDSP), notamment en mobilité grâce à l'outil numérique Néogend.

De l'information au renseignement

Cette information à l'état brut est ensuite exploitée par les analystes du renseignement des échelons territoriaux au sein des cellules renseignement et des bureaux renseignement, mais également de la Sous-direction de l'anticipation opérationnelle (SDAO)

qui administre la BDSP. Après recoupement et analyse approfondie, ils transforment cette information en renseignement. Des Fiches de renseignement élaboré (FRE), des Fiches de renseignement élaboré confidentielles (Frec) ou des Fiches entité (FIE) sont alors rédigées pour transmission aux échelons territoriaux de commandement, notamment par les Officiers adjoints renseignement (OAR) (départementaux, régionaux ou zonaux). Les unités de terrain concernées sont alimentées en renseignements et analyses, contribuant à la prise de décision opérationnelle. Sur le plan national, la SDAO transmet les renseignements de haute sensibilité au directeur général.

De nouvelles prérogatives de renseignement

En plus des recherches en source ouverte (publique), conformément à l'article L811-4 du CSI, au même titre que la Sous-direction de la

police judiciaire (SDPJ), la SDAO peut mettre en œuvre des techniques de renseignement (géolocalisation de téléphones, sonorisation de domiciles ou de véhicules, captation de données informatiques, etc.) avec le concours d'unités spécialisées comme les Groupes d'observation et de surveillance (GOS), le Service central du renseignement criminel (SCRC) ou le GIGN.

Contribution au renseignement territorial

Le renseignement élaboré par la gendarmerie est donc indispensable à la conception, à la planification et à la conduite des opérations. Mais il a aussi vocation à alimenter le Renseignement territorial (R.T.), issu de la réforme engagée en 2014 qui a vu la création de la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSi), du Service central du renseignement territorial (SCRT) et, au sein de la gendarmerie, de la sous-direction de l'anticipation opérationnelle.

Le SCRT, seul service chargé de centraliser et de transmettre aux autorités gouvernementales et administratives l'ensemble des renseignements recueillis sur le terrain, est plus particulièrement chargé de la détection des « signaux faibles » en matière de radicalisation et de terrorisme. Il s'appuie notamment pour cela sur le maillage territorial de la gendarmerie et, depuis 2015, sur les Antennes de renseignement territorial (ART) qui complètent le dispositif. Ces dernières, compo-

sées de deux gendarmes placés pour emploi sous l'autorité du Service départemental du renseignement territorial (SDRT), servent d'interface avec les diverses unités de la gendarmerie et peuvent également effectuer des recherches en profondeur en zone de compétence gendarmerie. À l'horizon de l'été 2017, 73 ART seront créées, représentant un total de 150 gendarmes. Cet échange institutionnel se fait également entre l'OAR et le chef du R.T. (départemental, régional ou zonal), grâce au Bureau de liaison (BDL), mais également avec les différents acteurs du renseignement (pénitentiaire, P.J., direction zonale de la sécurité intérieure) lors des Groupes d'évaluation départementaux (GED), sous l'égide du préfet, pour un suivi particulier des personnes signalées radicalisées. L'échange central avec le SCRT se fait au niveau de la SDAO. Cette imbrication est d'ailleurs matérialisée par des nominations croisées. En effet, l'adjoint auprès du chef du SCRT est un officier de gendarmerie tandis qu'un commissaire de police sert en qualité d'adjoint auprès du SDAO. De surcroît, cette imbrication est facilitée par le travail de trente-trois gendarmes affectés au sein de l'échelon central du R.T. L'apport de la gendarmerie au profit du R.T. est donc double : un renfort par un effectif inséré à hauteur de 289 ETP et une pleine contribution de sa chaîne de renseignement.

ANTITERRORISME : UNE RÉPONSE PERMANENTE

par le capitaine Éric Costa

Face à la menace terroriste, la gendarmerie élabore une doctrine relative à sa réponse opérationnelle en cas de tuerie de masse. Adaptée aux besoins d'urgence et d'efficacité, elle s'intègre dans les dispositions du Schéma national d'intervention (SNI), mis en place au printemps 2016, qui permet d'engager, en cas d'attaques terroristes, la force de sécurité la plus proche depuis l'échelon de proximité jusqu'aux forces spécialisées, et ce en faisant abstraction des zones de compétence.

La gendarmerie, grâce à son maillage territorial et son système pyramidal de l'intervention, est en mesure d'apporter une réponse rapide en cas d'attaque terroriste. Dans un premier temps, les primo-arrivants (échelon local le plus proche), ont pour mission de renseigner et de faire cesser la tuerie de masse. Si le rapport de force le permet et si la tuerie est toujours en cours, ils doivent tout mettre en œuvre pour tenter de neutraliser l'adversaire. La solide connaissance des actes élémentaires du combattant (se déplacer, se poster et utiliser ses armes) favorise une action efficace et sécurisée de ces primo-arrivants.

Montée en puissance des forces d'intervention

La gendarmerie a repensé l'ossature de sa filière inter-

vention afin de pouvoir engager, en tout point du territoire national et dans un temps réduit, des renforts adaptés. Elle a ainsi créé 150 PSIG Sabre qui viennent s'inscrire dans le dispositif global d'intervention de la gendarmerie nationale. Les PSIG Sabre, tout en conservant les missions de sécurité publique dévolues aux PSIG, apportent des compétences et des moyens (protection balistique et puissance de feu augmentées) complémentaires dans la manœuvre opérationnelle du commandant des opérations, en ZGN le commandant de groupement. Dans le haut du spectre, le maillage de l'intervention spécialisée a également été renforcé. Le nombre d'Antennes GIGN (A-GIGN) est en effet passé de trois à six sur le territoire métropolitain, tandis qu'outre-

mer, les six groupes de pelotons d'intervention ont été transformés en A-GIGN et qu'une septième antenne a vu le jour à Mayotte.

Pour permettre d'apporter une réponse aussi immédiate que possible, le SNI a également introduit la Procédure d'urgence absolue (PUA) qui suspend la zone de compétence territoriale des forces de sécurité. Cette PUA et la prise en compte de « la guerre du temps » à mener en cas d'attaque terroriste, constituent les points clés du changement de paradigme survenu depuis les attentats de 2015.

Coordination des unités d'intervention spécialisée

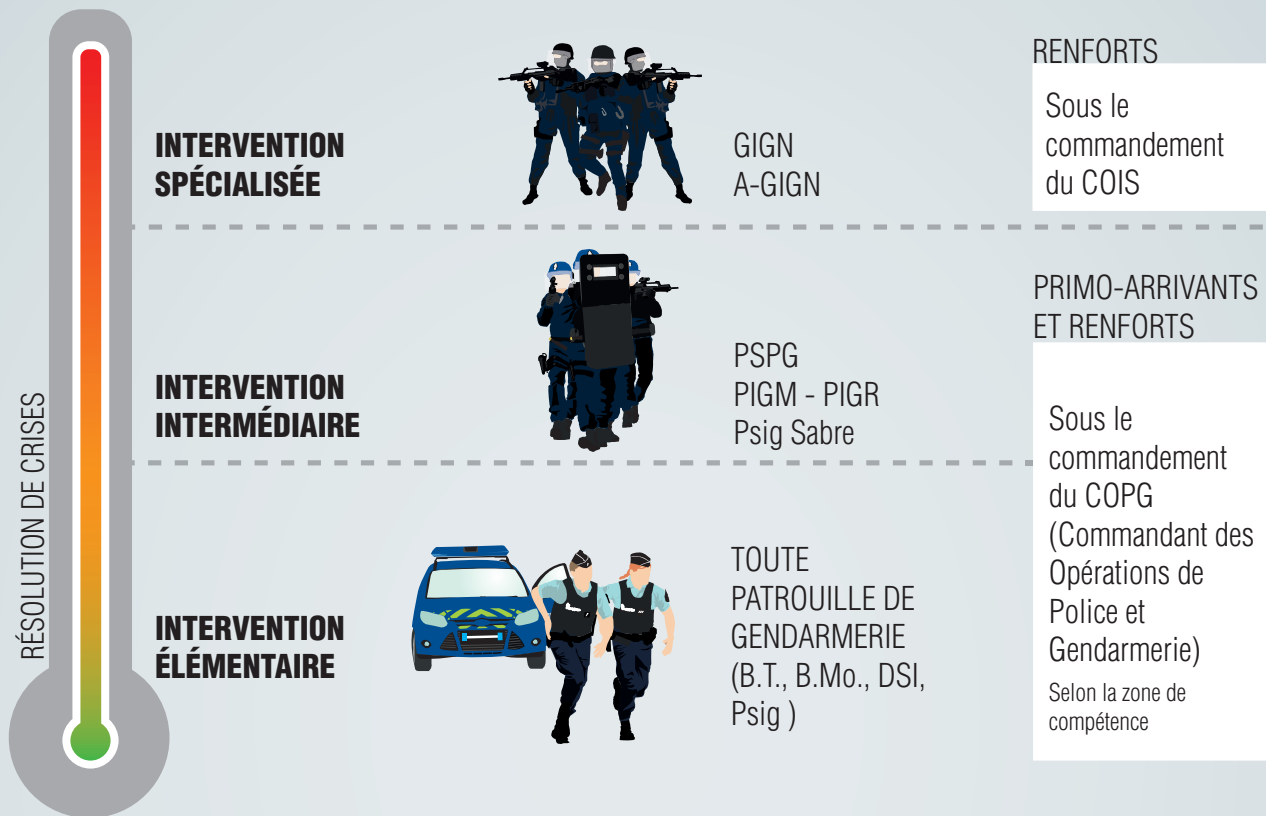
Concernant les forces d'intervention du haut du spectre, le SNI apporte la possibilité d'un concours capacitaire entre les différentes unités de la gendar-

merie (GIGN) et de la police (RAID et BRI). Il définit également les modalités de désignation du Commandant des opérations d'intervention spécialisée (COIS), chef du détachement de l'unité d'intervention engagée, et du coordinateur des opérations d'intervention spécialisée (coordinateur à l'échelon national) qui dépend de la zone de compétence où a lieu l'attaque.

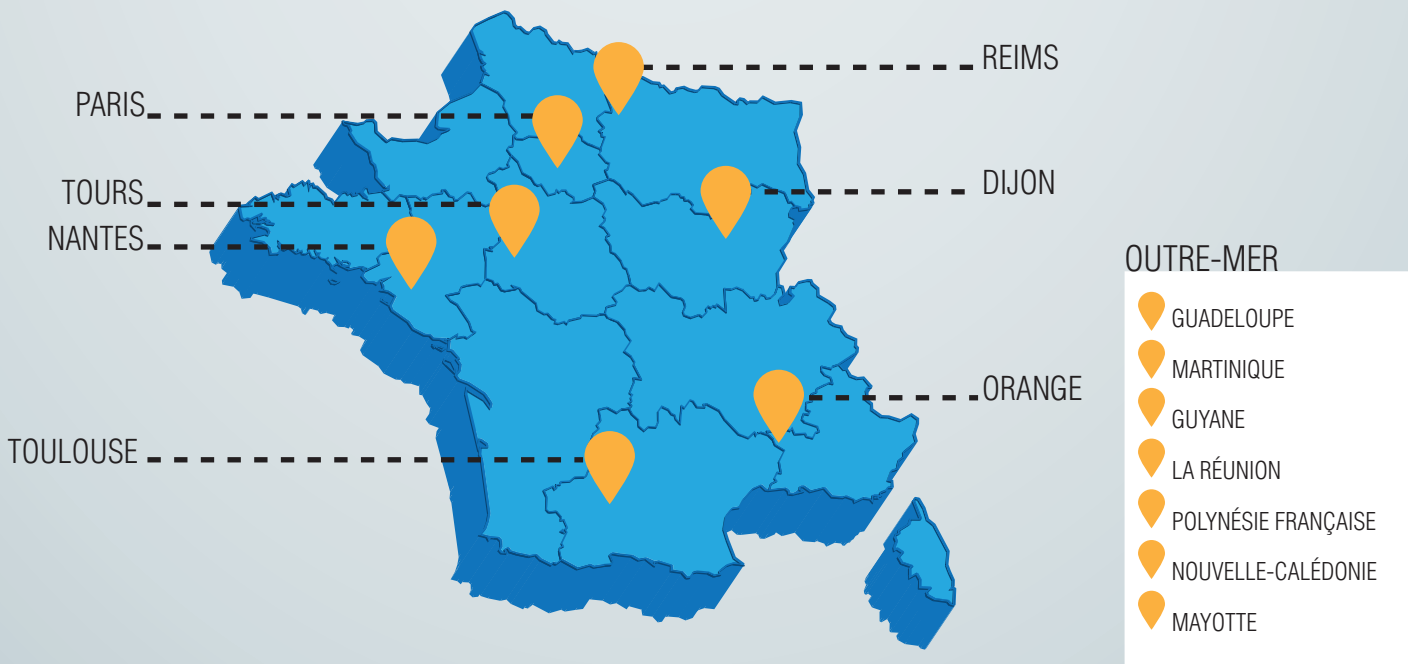
Anticiper en permanence

Cette nouvelle doctrine s'accompagne d'un travail de veille et d'une prospection pour anticiper tout nouveau mode d'action terroriste. Des études sur les risques d'attaque *kamikaze*, NRBC ou par l'utilisation de drones sont d'ailleurs en cours.

UNITÉS DANS LE SPECTRE DE L'INTERVENTION



UNITÉS D'INTERVENTION SPÉCIALISÉE GIGN ET ANTENNES-GIGN





UN SYSTÈME D'ARMES CONTRE LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE

par la capitaine Céline Morin

L'affaire Kouri est une affaire hors norme pour les enquêteurs et les spécialistes d'Europol. Le 21 novembre 2016, lors d'une opération conduite simultanément en France, en Belgique et aux Pays-Bas, 36 personnes sont interpellées dans le cadre du démantèlement d'un réseau international de blanchiment d'argent lié au trafic de stupéfiants. Les saisies opérées sont considérables : environ 6,5 millions d'euros en numéraire, 7 kg d'or, 10 kg de cocaïne et 785 kg de cannabis. Elles illustrent le montant estimé de ces opérations de blanchiment : près de 400 millions d'euros en quatre ans.

Lors de la phase d'interpellation de grande ampleur, les enquêteurs des S.R. de Marseille et de Paris reçoivent l'appui de plusieurs unités d'investigation et d'intervention de la gendarmerie. Au total, près de 425 gendarmes sont mobilisés. Outre cet appui opérationnel des échelons locaux aux services centraux, les deux unités de recherches ont bénéficié, tout au long de leurs investigations, de l'appui d'unités spécialisées dans le domaine du renseignement criminel, de l'observation-surveillance et de la saisie des avoirs criminels. Cette force de frappe intégrée et modulable s'appuie

sur les principes essentiels que sont la complémentarité, la subsidiarité et la territorialité des unités. Son efficacité procède à la fois dans sa faculté à s'adapter en permanence à la capacité d'innovation de ses adversaires et sa détermination à lui interdire toute possibilité de reprise de son activité criminelle.

Synergie des unités et international

« Cette affaire démontre notre capacité à travailler à plusieurs services, non seulement au sein de la gendarmerie ou avec des administrations partenaires (douanes, police,

finances publiques, etc.), mais également à l'international. À commencer par les deux S.R., qui ont fait vivre ce dossier au sein d'une cellule d'enquête coordonnée par le Bureau des affaires criminelles (BAC/DGGN), souligne le colonel Sylvain Noyau, commandant la S.R. de Marseille. Nous avons également beaucoup travaillé avec les échelons locaux des régions Paca, Île-de-France et Est, ainsi qu'avec plusieurs unités de recherches impactées par le dossier. Le BAC a fait le lien avec ces unités, mais aussi avec les forces de police et les magistrats étrangers, comme avec les canaux de coopéra-

En novembre 2016, les sections de recherches de Marseille et de Paris démantèlent à l'international un gigantesque réseau de blanchiment d'argent issu du trafic de stupéfiants. Cette réussite illustre le concept d'organisation intégrée qui régit la police judiciaire en gendarmerie, lequel permet aux unités de recherches d'agir en prenant en compte la dimension internationale et toutes les composantes du crime organisé. Dans les coulisses de l'affaire Kouri...

ZOOM SUR



La dimension internationale

Les gendarmes de toutes unités sont confrontés quotidiennement à une criminalité liée à l'international. Le recours aux canaux de coopération policière internationale par la SCCOPOL, la DCI, ou les CCPD, s'avère indispensable. Pour bien orienter leurs investigations, les unités peuvent s'appuyer sur trois piliers : la section coopération judiciaire internationale de BAC/SDPJ, qui coordonne l'utilisation des outils de coopération opérationnelle ; un espace dédié sur l'Intranet judiciaire ; et enfin un réseau de proximité de « correspondants coopération internationale de la SDPJ », institué au sein des S.R. et animé *via* Résogend. Les offices centraux peuvent également appuyer les enquêteurs.

tion internationale tels qu'Europol et Eurojust. »

En effet, l'enquête, révélée à la suite d'une saisie douanière de 300 000 € lors d'un contrôle routier le 10 juin 2015, a très vite pris une tournure internationale. Les enquêteurs de la S.R. de Marseille, chargés du dossier, mettent en effet à jour un réseau de blanchiment d'argent touchant la France, l'Espagne, la Belgique, les Pays-Bas, les Émirats arabes unis et le Maroc. Dès octobre 2015, devant l'ampleur du dossier, la procédure est confiée à la Jirs de Marseille et la S.R. de Paris est cosaisie. Une équipe commune d'enquête quadripartite voit alors le jour entre la France, la Belgique, les Pays-Bas et Europol, dont les services échangent grâce au réseau sécurisé SIENA (*Secure Information Exchange Network Application*).

« *Europol a véritablement été intégré à notre dispositif. Il*

nous a apporté ses moyens financiers et humains, son expertise ainsi que ses contacts », précise le lieutenant-colonel Christophe Berthelin, commandant en second la S.R. de Paris.

Observation-surveillance et renseignement criminel

Avant de procéder aux interpellations, pendant près d'un an les enquêteurs mènent des surveillances et analysent le système mis en place. « *Nous ne voulions pas simplement démanteler un réseau de trafiquants. Nous voulions savoir ce que devenait l'argent qu'il générerait. C'est, en effet, un aspect qui est encore mal connu et qui est pourtant essentiel dans la lutte contre la criminalité organisée. Autant dire que ce dossier a largement bénéficié de la complémentarité entre les enquêteurs financiers et stupéfiants,* explique le COL Noyau. *Nous avons ainsi suivi le flux d'argent et mis à jour un véritable système bancaire parallèle sur le principe de l'"Hawala" (N.D.L.R. : système traditionnel de paiement informel dans la culture arabe), dont le commanditaire était au Maroc. Cette affaire montre par ailleurs l'importance du contrôle des flux, puisque les transports d'argent empruntaient toutes les voies de communication routières, aériennes maritimes et numériques. »*

Durant cette période, plusieurs unités et services ont contribué aux investigations. Des forces départementales et mobiles aux échelons centraux (BAC, cellule nationale « avoires criminels », service central de renseignement criminel, GIGN), en passant par des unités spécialisées (GIR Paca, sections aériennes, etc.), la gendarmerie dans son intégralité s'est mise au service des deux S.R. « *C'est la force de notre modèle. Chaque service est venu avec ses compétences,* insiste le colonel

Noyau. *Nous avons, par exemple, eu un important volet observation-surveillance pour lequel nous avons utilisé toutes les techniques d'enquête : sonorisation, balise, surveillance. Nous avons bénéficié du savoir-faire de l'observation-recherche du GIGN, des cellules départementales d'observation et de surveillance, des groupes d'observation et de surveillance, notamment celui d'Île-de-France, mais aussi des sections aériennes pour certaines filatures. Cela a été déterminant. Nous nous sommes également appuyés sur le SCRC pour procéder aux rapprochements judiciaires avec le BAC. »*

En France, l'affaire a donné lieu à 20 mises en examen, 18 mandats de dépôt, un contrôle judiciaire, ainsi que 3 mandats d'arrêt : un au Pays-Bas et deux au Maroc, dont la tête présumée du réseau. Au total

50 personnes ont été arrêtées en Europe, dont la moitié sont aujourd'hui détenues. Tous les individus concernés ont été passés au crible des services spécialisés et du Bureau de la lutte antiterroriste (BLAT/DGNG) pour vérifier que l'argent n'alimentait pas des réseaux terroristes. « *Au regard de la porosité entre la criminalité organisée et le terrorisme, nous devons avoir une approche globale. Le renseignement que nous obtenons dans ce type d'affaire est donc déterminant pour faire le lien entre les deux, mais il nous permet aussi de cartographier la criminalité locale,* précise le LCL Berthelin. *Ainsi, une fois analysé, ce renseignement est rediffusé vers les unités territoriales pour leur permettre de lutter contre leurs propres réseaux ; c'est le cycle du renseignement criminel. »*

ZOOM SUR



Avoires criminels : la chaîne de captation de la gendarmerie

2014 a vu la mise en place, au sein de la gendarmerie, d'une chaîne nationale en matière de captation des avoires criminels. Organisées autour d'une cellule nationale « avoires criminels » (la CeNAC, rattachée au SDPJ), des cellules régionales (les CeRAC) sont spécialement dédiées à la captation des avoires criminels. Elles sont armées par au moins deux officiers de police judiciaire (enquêteurs patrimoniaux ou financiers) spécifiquement formés. Cette chaîne spécialisée intervient en appui du réseau des « référents avoires criminels », placés jusqu'au niveau compagnie et EDSR, formés aux actes essentiels mais non dédiés uniquement à cette matière. Ce dispositif est complété par l'action pluridisciplinaire des groupes d'intervention régionaux, spécialement dédiés à la lutte contre l'économie souterraine. En 2016, les saisies initiées par la gendarmerie ont bondi de plus de 42 %, soit plus de 230 millions d'euros.

La captation des avoires criminels bénéficie aux unités par le biais du fonds de concours drogue (Mildeca), qui a versé 3,50 M€ à la gendarmerie en 2016, de l'affectation de biens saisis ou confisqués (750 véhicules attribués depuis 2014) et des financements de l'Agence de gestion et de recouvrement des avoires saisis et confisqués (Agrasc) pour lutter contre la délinquance. Cette dernière a versé 1,1 M€ à la gendarmerie en 2016 (831K€ en 2015), permettant l'achat de capteurs biométriques destinés au relevé d'empreintes digitales. Elle versera 1,5 M€ en 2017.

OUTRE-MER : UN ENJEU SÉCURITAIRE

par la capitaine Céline Morin

Avec 98 % du territoire et 70 % de la population sous sa responsabilité, la gendarmerie constitue la première force de sécurité et de souveraineté outre-mer. Dans un climat de violence souvent extrême, notamment à leur rencontre, les gendarmes font face à un taux de criminalité et une immigration irrégulière en hausse, ainsi qu'à de nombreux troubles à l'ordre public.

L'outre-mer représente 5 % de la population française et enregistre proportionnellement cinq fois plus d'homicides que la métropole, deux fois plus de viols et trois fois plus de violences crapuleuses. Des niveaux encore plus marqués aux Antilles et en Guyane, où la gendarmerie participe, depuis 2008, en coopération avec les armées, à l'opération Harpie, visant à lutter contre l'orpaillage illégal. La situation se détériore également à Mayotte, où l'immigration irrégulière est à l'origine de violents troubles à l'ordre public. Cette violence, aggravée par la présence généralisée d'armes, s'exerce également à l'encontre des forces publiques et plus particulièrement des militaires de la gendarmerie (lire encadré). « Servir outre-mer exige véritablement un engagement permanent, tant professionnel que personnel. Nos unités y sont fortement exposées. Ces territoires totalisent d'ailleurs près de 15 % de l'ensemble des blessés de la gendarmerie, présente le général de division Lambert Lucas, com-

mandant de la gendarmerie d'outre-mer. *La circulation d'armes est une réelle problématique. La Nouvelle-Calédonie, par exemple, compte 45 000 armes à feu déclarées en préfecture pour 200 000 habitants, mais on estime à 150 000 leur nombre réel.* »

L'appui indispensable de la gendarmerie mobile

Le climat de violence outre-mer nécessite des renforts humains et des capacités d'intervention et de protection spécifiques. La quasi-totalité des huit Comgend disposent ainsi du renfort permanent de la gendarmerie mobile. 21 escadrons sont actuellement engagés outre-mer, les territoires les plus concernés étant la Guyane avec sept unités et la Nouvelle-Calédonie, qui passera de 6 à 8 escadrons à l'horizon 2018, en prévision du référendum d'autodétermination. « Les spécificités de la gendarmerie mobile, notamment sa robustesse, sa flexibilité et son interopérabilité, en font un appui indispensable pour tenir



M. Dicom © GND P. Chabard

le terrain et sans lequel nous ne pourrions tout simplement pas remplir la mission », souligne le général Lucas. L'outre-mer compte par ailleurs sept antennes GIGN, soit une par département, à l'exception de Saint-Pierre-et-Miquelon. À effectif de 36, ces unités d'intervention sont en mesure de mettre en œuvre des capacités blindées (hormis Mayotte, la dernière créée, où cette mission est dévolue au GBGM) et d'observation-surveillance. L'A-GIGN de Guyane, forte de 50 personnels, a, quant à elle, la spécificité d'intervenir tant en appui de missions judiciaires qu'en forêt dans le cadre de la mission Harpie.

Un parc blindé essentiel pour la protection des personnels

Trente-huit VBRG sont déployés outre-mer. Cette capacité sera renforcée d'ici

2018 en Nouvelle-Calédonie, dont la dotation passera de 10 à 14 VBRG, s'ajoutant aux 8 VAB déjà dans le déploiement. Toutefois, le parc blindé outre-mer est bien plus vaste. Ainsi, au regard de l'usage régulier d'armes à feu à l'encontre des forces de l'ordre, la Nouvelle-Calédonie dispose, par exemple, de véhicules légers de patrouille blindés jusqu'au niveau des unités territoriales. Les VBRG vont, par ailleurs, bénéficier de dispositifs de renforcement du blindage sur les zones de vulnérabilité. À Mayotte, où le risque provient davantage du caillassage et de jets de projectiles, la priorité est de renforcer tous les éléments vitrés des véhicules. « Ces capacités de protection supplémentaires garantissent la mobilité et la sécurité des unités engagées. Pour le commandement, c'est la double assurance d'une liberté de manœuvre et de la préserva-



Sirpa, Genq © MAJ F. Belsamo

ComGen NCVF ©

tion de l'intégrité physique des personnels », insiste le général.

Anticiper les phénomènes

Outre-mer, tout évolue beaucoup plus vite que ce soit en termes de délinquance, de violence, souvent spontanée, d'ordre public ou de démographie. L'échelle du temps ainsi raccourcie laisse peu de temps à l'adaptation. Un Comgend se doit donc d'être réactif, par exemple aux mouvements contestataires réguliers, comme les blocages qui paralysent la Guyane depuis le 22 mars, mobilisant l'ensemble des unités. Il doit aussi être dans l'anticipation de certains événements, comme les troubles à l'ordre public pouvant entourer le référendum d'autodétermination programmé en Nouvelle-Calédonie en 2018.

Le CPGC a d'ailleurs pris une part active dans la préparation de cette échéance, pour laquelle un groupe de planification préfectoral a été créé dernièrement. « *Notre prochain défi, et non le moindre, est d'anticiper l'évolution démographique. Mayotte et la Guyane, par exemple, enregistrent une augmentation de leur population de 4 à 5 % par an. Cela implique une croissance de la population de 20 à 25 % d'ici cinq ans et surtout son doublement sur 20 ans. Cela ne va pas sans réactions communautaires face à des afflux de populations extérieures qui déséquilibrent la vie sociale. Dans le même temps, la Martinique et la Guadeloupe subissent le processus inverse. Le dispositif gendarmerie devra donc s'adapter* », conclut le général Lucas.

CHIFFRES CLÉS

123

L'outre-mer enregistre près de 80 000 faits de délinquance par an en ZGN. Le taux moyen de crimes et délits est de 45 pour 1 000 habitants. En Guadeloupe et en Guyane, il s'élève à 60, avec des communes à 80-85. Entre 2012 et 2016, les atteintes à l'intégrité physique des personnes ont augmenté de 22,3 %, soit 19 154 faits l'an dernier. L'outre-mer totalise 26 % des homicides, tentatives d'homicides et coups et blessures volontaires suivis de mort constatés en ZGN et 10 % des violences sexuelles, qui enregistrent une progression de 35,5 % sur cinq ans.

Les gendarmes ultramarins sont trois fois plus exposés aux agressions physiques, qui ont augmenté de 64,8 % au cours des cinq dernières années, passant de 281 à 463 faits en 2016. 52,7 % des agressions sont commises avec arme par nature ou destination (en hausse de 159,6 %). Le record est détenu par la Nouvelle-Calédonie (58 faits dont 20 par arme à feu) et la Guyane (53 dont 3 par arme à feu), puis Mayotte (42 dont 33 par jet de projectiles) et la Guadeloupe (37).

En 2016, 288 gendarmes ont été blessés à la suite d'une agression physique, dont 110 avec arme : 25 par arme à feu, 26 avec arme blanche et 59 avec un véhicule. La Guyane, département ultramarin le plus violent avec 89 faits, la Nouvelle-Calédonie et Mayotte (qui passe de 6 à 57 faits et enregistre la plus forte hausse : + 950 %) affichent les taux d'agressions physiques à l'encontre des gendarmes les plus importants d'outre-mer, jusqu'à six fois supérieurs à celui de la métropole.

COMMISSION G.D. : RÉNOVER ENSEMBLE LE MÉTIER

par la capitaine Gaëlle Pupin

Créée en décembre 2016, la commission G.D. a pour objectif d'anticiper les évolutions futures de la gendarmerie départementale tout en favorisant une meilleure prise en compte des difficultés de l'exercice des missions sur le terrain.

« Ayant vocation à embrasser l'ensemble des problématiques des unités et des personnels de la gendarmerie départementale, cette commission s'inscrit dans le prolongement de la démarche feuille de route », explique le lieutenant-colonel (LCL) Nicolas Belain, secrétaire général de la commission G.D. Composée de 40 titulaires et de 40 suppléants désignés pour un mandat initial de 4 ans, elle se réunit deux fois par an en session plénière. Y sont associés des représentants des sous-directions de

la DGGN et des services centraux, ainsi que des conseillers concertation et des membres du CFMG. « La démarche est différente d'un groupe de travail : la commission G.D. a son propre rythme et s'installe dans la durée. »

Une réflexion commune sur le métier de gendarme

« L'enjeu de la commission G.D. est de favoriser la réflexion sur la façon dont s'exerce le métier de gendarme », précise le colonel Éric Steiger, chargé de mission du directeur général. Il s'agit

d'encourager la promotion de solutions nouvelles pour en faciliter l'exécution, notamment sur le plan du fonctionnement des unités. » Elle a ainsi vocation à proposer des orientations ou des améliorations tant en matière d'emploi, que de ressources humaines, d'organisation ou encore d'équipement des unités.

« L'intérêt majeur de cette commission est qu'elle représente la gendarmerie départementale dans toute sa diversité », ajoute le LCL Belain. En effet, toutes les composantes de la G.D. sont concernées : unités territoriales, de sécurité routière, de police judiciaire, ou encore d'intervention, ainsi que les Bdrij et les Corg. Tous les grades sont également représentés, de gendarme à colonel. Autant de situations géographiques, d'environne-

ments et d'expériences différents. « Les profils des membres sont très variés, ce qui donne matière à des échanges très riches, qu'il s'agisse de débattre sur les relations inter-services en interne ou avec les partenaires extérieurs, d'identifier de bonnes pratiques locales, ou de proposer des idées innovantes, indique l'officier. Le projet des brigades de contact et plus largement la rénovation des modes d'organisation du service ou des unités constituent les fils directeurs des débats actuels. »

Être en cohérence avec les attentes et besoins du terrain

« La recherche de solutions concertées est l'une des raisons d'être de la création de cette commission, souligne le colonel Jude Vinot, chef du bureau sécurité publique. Tous





Syria Genet © MDC C. Gompales

les projets portés par la DGGN et concernant la gendarmerie départementale ont donc vocation à lui être présentés et à l'y associer. L'idée est de s'assurer que les objectifs de la direction générale sont en cohérence avec les attentes et les besoins du terrain. Cela nous permet de recueillir des avis, voire des préconisations, puis de trouver et mettre en place les solutions les plus pertinentes et les plus abouties. » Plusieurs dossiers encore à l'étude vont ainsi être soumis à la commission G.D. Parmi eux, le projet de main courante gendarmerie, adaptant un processus existant au sein de la police nationale pour recueillir les déclarations des usagers. Autre nouveauté : le bureau d'ordre compagnie, prévoyant de centraliser les sollicitations externes au niveau compagnie. En outre, une réflexion sur la gestion

des appels téléphoniques et leur renvoi au Corg est amorcée.

La commission G.D. fournit ainsi un cadre complémentaire auprès duquel la DGGN ou les différents G.T. trouvent un soutien pour leur réflexion. « Nous avons toute latitude pour créer un sous-groupe dédié en fonction d'une problématique, précise le LCL Belain. Ainsi, la commission a été consultée sur la maquette du futur stage de sécurité publique destiné aux APJ de brigade, dans le cadre de la création du CNFSP (Centre National de Formation à la Sécurité Publique) de Dijon. »

Favoriser l'intelligence collective

« La mise en place de la commission G.D. permet d'encourager la conception de solutions adaptées par les militaires de terrain eux-

mêmes ; des propositions qui pourront être testées concrètement dans le cadre d'une expérimentation, rappelle le colonel Steiger. Il s'agit de favoriser l'intelligence collective. » Le réseau collaboratif RésoGend permet à chaque membre de la commission d'exposer les « bonnes pratiques » identifiées localement et de développer des idées présentant un intérêt prospectif sur les divers fils de discussion créés. « Nous cherchons à puiser dans les idées du terrain pour en extraire des modes d'action ou d'organisation que chaque chef adaptera à sa situation » explique le LCL Belain. Avant de conclure : « Nous sommes ainsi en mesure d'accueillir toutes les propositions innovantes que les échelons locaux de commandement souhaiteraient voir examiner ou diffuser... »

ZOOM SUR



La création de la commission G.D. a été décidée dans le cadre du G.T. brigade, mis en place en avril 2016. Lors de ce dernier, la consultation du terrain a permis de recueillir 410 propositions, dont l'exploitation s'est traduite par l'identification de 40 mesures présentées en juin 2016 et mises en œuvre depuis (3 axes : rénovation des conditions d'exécution des missions, reconnaissance des spécificités du travail en brigade, amélioration des conditions de vie et de travail). La commission G.D. pérennise la méthode et l'esprit du G.T. brigade, reposant sur l'association du terrain aux travaux de la DGGN, tout en élargissant la portée de la démarche à l'ensemble des composantes de la G.D. Elle s'inscrit également dans le prolongement de la démarche feuille de route, engagée depuis avril 2013, qui vise à associer le terrain à une démarche d'innovation, de modernisation et de simplification. Elle constitue une commission représentative de toutes les composantes de la G.D., à l'instar de la commission G.M. déjà mise en place.

R.H. : DE NOUVEAUX PARCOURS COHÉRENTS ET ÉQUILIBRÉS

par la capitaine Gaëlle Pupin

La Direction des personnels militaires de la gendarmerie nationale (DPMGN) a engagé un profond travail de refonte afin de proposer des perspectives de carrière adaptées à tous les corps militaires et civils de la gendarmerie et de permettre une meilleure reconnaissance de l'engagement du métier de gendarme.

La politique R.H. rénovée mise en œuvre par la DPMGN s'appuie sur plusieurs leviers : le renforcement du dialogue social, la simplification de la gestion et le repositionnement des personnels en tant qu'acteurs de leur parcours professionnel.

Une reconnaissance de l'engagement opérationnel

« Le 11 avril 2016, la signature du protocole pour la valorisation des carrières, des compétences et des métiers marque une étape importante dans l'évolution de la condition de la gendarmerie au sein du ministère de l'Intérieur, explique le général Thierry Thomas, sous-directeur de la politique des ressources humaines. Cet ensemble de mesures statutaires, indiciaires et indemnitaires touche l'intégralité des corps militaires de la gendarmerie nationale, au même titre que la police nationale. » Depuis, les services de la direction des personnels militaires œuvrent pour décliner concrètement les mesures prévues. Un travail technique de longue haleine. « Chaque mesure fait l'objet d'une attention particulière afin de respecter l'équilibre institutionnel, no-

tamment au sein du ministère. Un équilibre à trouver tant sur le plan catégoriel que sur le plan budgétaire. » Plusieurs d'entre elles, principalement indiciaires et indemnitaires, sont d'ores et déjà entrées en vigueur. Les mesures statutaires concernant les officiers et les sous-officiers sont actuellement examinées par le Conseil d'État avant promulgation. « Le changement de statut des CSTAGN constituera la dernière étape. Les textes sont écrits et le processus interministériel est engagé, pour un aboutissement en 2018, ainsi que le prévoit le protocole. »

Une politique de gestion optimisée

« Chargé d'optimiser la politique de gestion des officiers, le Groupe de travail (G.T.) Gouvernance II s'inscrit, en fait, dans une réflexion d'ensemble de la mise en cohérence des carrières, toutes catégories confondues », souligne le colonel William Vaquette, chargé de mission auprès du directeur des personnels militaires. À ce stade des réflexions, le G.T. a déjà retenu trente-neuf propositions. « Un des objectifs du G.T. est de pouvoir valoriser le recrutement des officiers is-





sus du rang. Des réflexions sont notamment menées sur les épreuves de sélection et des modalités de gestion plus en phase avec le profil des officiers issus du rang. Plusieurs débats sont soulevés, à l'instar de la question de la régionalisation de la mobilité des OGR. » Le G.T. a également reçu pour mission d'intégrer en gestion les conséquences du protocole du 11 avril 2016. Deux grands thèmes de travail se dessinent. D'une part, une meilleure information des candidats sur les postes ouverts à la mobilité et une plus grande transparence des parcours de carrière. De l'autre, la valorisation des responsabilités exercées et un meilleur accompagnement des conséquences de la mobilité. « Le G.T. axe également ses travaux sur l'amélioration de la formation des officiers. Il s'agit de réfléchir à une formation initiale renouvelée et plus orientée vers l'affectation en sortie d'école. Mais également de revoir l'Enseignement militaire supérieur (EMS1,

EMS2) pour rendre l'officier davantage acteur de son parcours de formation. » Enfin, le G.T. fait des propositions afin de rénover les parcours professionnels des officiers servant dans les filières scientifiques et de gestion.

« Tirer les conséquences du protocole, c'est non seulement revoir les trajectoires de carrière des officiers mais également poursuivre la modernisation des carrières des sous-officiers. » Ce souci permanent de conserver une vision globale, a conduit à la création d'un nouveau G.T. "Formation, avancement, mobilité" pour les Sog depuis mars 2017. « Il reste encore des travaux à mener. Nous soumettrons nos propositions au directeur général, pour des annonces à l'été 2017. »

Des outils techniques performants

« Une politique des ressources humaines efficace s'appuie nécessairement sur un outil informatique capable de mettre en œuvre les pro-

cessus élaborés par la DPMGN (avancement, notation, concours et examens, gestion administrative). Notre système d'information R.H. repose sur le logiciel Agorh@, qui fête cette année ses dix ans d'existence », précise le colonel Denis Paule, chef de la mission du système d'information Agorh@. En perpétuelle évolution, il intègre, pour l'instant, 19 sous-modules métiers, soit près de 200 programmes informatiques. « Conçu initialement comme un produit pour assister les gestionnaires R.H., il s'est transformé, avec le temps, en un outil à destination des gendarmes. Ainsi, la FIR, le module de notation, la fiche de vœux sont, entre autres, venus enrichir l'offre de départ. »

Accompagnant les évolutions de la politique des R.H., notamment la volonté de permettre au gendarme d'être acteur de son administration et de son parcours professionnel, plusieurs fonctionnalités sont à l'étude. Un nou-

veau module (la cohorte) permet au militaire de contrôler et de modifier les données qui participent au calcul de sa pension. « Outre un changement majeur de l'interface de l'utilisateur, ce dernier sera positionné au cœur du système et pourra déclarer directement au gestionnaire une nouvelle information ou évolution de sa situation. Pour en accélérer la prise en compte et la validation, il pourra même scanner les pièces justificatives et les stocker dans un espace personnel. Notre préoccupation constante est de simplifier la gestion administrative quotidienne. Pour y parvenir efficacement, nous proposerons un système permettant au militaire de noter les modules. Les commentaires nous aideront à mieux répondre aux attentes des utilisateurs. » C'est également dans Agorh@ que le nouveau système de solde sera intégré, les données R.H. participant à hauteur de 80 % à la détermination de ses éléments.

LE SOUTIEN DE PROXIMITÉ, CŒUR DE L'OPÉRATIONNEL

par Angéline Gagneraud

Qu'il touche aux réseaux de communication, au parc automobile, ou encore aux finances, le soutien de proximité est une composante essentielle de la manœuvre opérationnelle. Pour assurer sa mission de sécurité, le groupement de gendarmerie départementale de l'Ain peut ainsi compter sur une véritable chaîne internalisée. Au plus près du chef et en soutien des unités, les gendarmes de ces différents services sont au cœur de l'action.

« Entre plaines et montagnes, Lyon et Genève, le groupement de l'Ain ne compte pas moins de 905 gendarmes, 56 unités (dont 42 territoriales) et une centrale nucléaire. Pour assurer notre mission de sécurité, les unités s'appuient sur des services intégrés à l'état-major », présente la colonelle Florence Guillaume, commandant le GGD 01. Le Service logistique finances (SLF), la Section des systèmes d'information et de communication (Ssic) et le Centre de soutien automobile de la gendarmerie (CSAG) sont les trois plus emblématiques d'un point de vue opérationnel. « La Ssic, avec la mise en œuvre des moyens radios et autres relais, est une des clés de notre réactivité et de la sécurité des personnels. Elle garantit la remontée du renseignement, la coordination des services et permet la répartition des missions de chacun. Grâce au CSAG, nous avons une liberté

d'action indispensable à notre mission. Enfin, la SLF, elle, prend en compte l'événement ou le planifie, et s'assure que la logistique ne prenne jamais le pas sur l'opérationnel. » Ce soutien de proximité est véritablement adapté aux caractéristiques du groupement et permet une coordination optimisée des forces. Et le commandant de groupement de préciser : « Il est le gage de notre réactivité, de notre modularité et de notre résilience. Les gendarmes, qu'ils soient sur le terrain ou dans les services, participent pleinement à la manœuvre opérationnelle et produisent ainsi de la sécurité. »

Gestion d'un grand événement : les services techniques au cœur de la manœuvre

Le 9 juillet prochain, la 9^e étape du Tour de France se déroulera en majeure partie



Le service des affaires immobilières apporte un avis technique précieux au commandant de groupement.



Le SLF prend attache avec l'officier chargé de la police judiciaire lorsque des véhicules sont saisis par les unités dans le cadre des avoirs criminels.





Le camion de dépannage avancé du CSAG permet de réaliser de petits travaux directement au sein des unités, ce qui offre un gain de temps et de disponibilité non négligeable aux gendarmes des unités territoriales.



Les techniciens de la Ssic assurent la maintenance des relais, du parc informatique, des moyens de communication fixes et mobiles, mettent en place des conférences et des bulles tactiques pour permettre des échanges sécurisés lors de dispositifs d'ampleur.



dans l'Ain. Le commandant de groupement réunit ses chefs de services techniques pour faire un point de situation.

« *Nous demandons plus de 85 renforts extérieurs, en supplément des 275 militaires du groupement : quelles solutions pour les hébergements ?* », demande la colonelle Guillaume à l'adjudante Maria Diaz, chef du SLF. Cette dernière entretient d'excellents rapports avec les gérants hôteliers ce qui engendre souplesse et réactivité : « *Je négocie auprès d'eux les conditions d'accueil et les tarifs afin d'obtenir une prestation sur mesure, selon les besoins exprimés par le chef.* » L'adjudante équilibre ainsi toutes les contraintes, qu'elles soient opérationnelles, financières ou encore liées aux prestataires. Et ce sera le même principe pour l'alimentation ainsi que pour les moyens matériels dont il faudra doter les renforts.

L'autre défi est quant à lui lié au relief enclavé au départ de Nantua à destination de Chambéry. « *Les militaires seront éparpillés sur une centaine de kilomètres et devront pourtant être en liaison avec le commandement, entre eux, ainsi qu'avec les services extérieurs comme les secours ou la préfecture* », souligne la colonelle. La couverture réseau est essentielle à la manœuvre. « *Nous allons installer un relais supplémentaire dans le département voisin et demander à mettre en place une antenne sur le toit de la sous-préfecture de Nantua. Pour ce qui est des radios portatives, nous avons besoin d'un complément pour assurer les communications sur les conférences dédiées* », informe le major Philippe Delannoy, chef de la Ssic.

Le CSAG de Bourg-en-Bresse a également un rôle majeur à jouer et doit être réactif en cas de dépannage ou de problème technique. Pour cela, la proximité est de mise ! Les

mécaniciens seront positionnés au plus près des militaires engagés au cours de l'étape grâce à leur camion de dépannage avancé qui leur permet de se projeter afin de répondre aux premiers besoins d'assistance.

Gestion de crise : une organisation optimale

La proximité a permis au commandement opérationnel et aux techniciens du soutien de se rassembler autour d'un objectif commun d'optimisation de la réponse en cas de crise. De cette synergie sont nés plusieurs dispositifs. Parmi eux, l'aménagement par la SLF d'une salle de décision avec vidéoprojecteurs, tableau tactile, etc., au plus près du centre des opérations et de renseignement de la gendarmerie où convergent tous les appels. La Ssic a, quant à elle, participé au développement d'outils partagés, accessibles depuis les équipements Néogend. Ainsi, depuis le 1^{er} avril 2017, chaque gendarme, en cas de déclenchement d'un plan d'urgence, peut consulter les cartes sur sa tablette et se positionner sur un point névralgique identifié à l'avance par l'échelon commandement. « *Cet outil est en cours d'appropriation par les gendarmes, qui nous font remonter leurs avis*, explique le commandant en second, le lieutenant-colonel Jean-Guillaume Remy. *Développé par l'état-major, en lien avec la Ssic, il permet à chacun de s'intégrer à la manœuvre opérationnelle.* » En outre, en mars dernier, l'exercice tuerie de masse coordonné en interservices a conforté le rôle clé des techniciens de la Ssic, qui accompagneront désormais le colonel dès le déclenchement d'une crise d'envergure. « *Leur soutien est un gage opérationnel et je souhaite qu'ils soient intégrés dès le départ, en tête de pont* », affirme la colonelle Guillaume.

LE COMSOP À LA MANŒUVRE

par la capitaine Céline Morin

Traitement de la solde, livraison d'équipements aux unités, maintien en condition opérationnelle des réseaux informatiques et de télécommunication, soutien du parc blindé de la gendarmerie... Au travers de ses missions de soutien R.H., technique et logistique, le Commandement du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale (Comsop) est au cœur de la manœuvre pour toujours plus d'efficacité sur le terrain.

Bras armé de la direction des soutiens et des finances, de la Direction des personnels militaires de la gendarmerie nationale (DPMGN), du service des technologies et des systèmes d'information de la sécurité intérieure (ST(SI)²) et enfin du Service de l'achat des équipements et de la logistique de la sécurité intérieure (Saelsi), le Comsop est la colonne vertébrale de la chaîne de soutien opérationnel de la gendarmerie. « *Nous sommes le point d'entrée unique dans le soutien opérationnel. Cette architecture allège et simplifie les procédures pour les unités avec lesquelles nous traitons, principalement les échelons régionaux et départementaux. Elle permet à nos services d'apporter une réponse plus rapide et plus efficace à leurs besoins* », présente le général Olivier Guérif, commandant le Comsop.

La structure s'organise autour de quatre pôles fonctionnels : l'un orienté soutien ressources humaines/solde, un deuxième dédié au soutien technique (structures informatiques et de télécommunication), un troisième au soutien opérationnel (logistique), et enfin un pôle sécurité, qui travaille à l'harmonisation des procédures de sécurité sur les sites sensibles. Travaillant au profit de la DPMGN, le premier pôle s'occupe de la gestion de la solde de l'ensemble des gendarmes. Il administre également les personnels affectés dans des unités particulières (hors gestion région), comme la DGGN, les gendarmeries spécialisées ou encore les unités multiprogrammes.

Assurer la continuité des réseaux de communication

Le deuxième pôle assure un soutien technique opérationnel dans le domaine de l'informatique et des télécommunications,

essentiel à la manœuvre opérationnelle sur l'ensemble du territoire. Le Comsop est ainsi en mesure de dépanner très rapidement des matériels (équipements du réseau Rubis, autocommutateurs, etc.) dans ses ateliers ou d'envoyer ses techniciens sur le terrain pour résoudre des problèmes particuliers. « *Nous sommes ainsi capables de projeter, en appui du CPGC, des experts en radiocommunication pour mettre en place des réseaux sur des théâtres d'opérations extérieures comme en Centrafrique ou en Afghanistan* », poursuit le général. Sur le volet informatique, les développeurs du Comsop appuient le ST(SI)² pour assurer la maintenance des applications utilisées au quotidien par les gendarmes, ainsi que pour les faire évoluer en fonction des besoins des utilisateurs. Des équipes sont par ailleurs chargées de veiller au bon fonctionnement des serveurs informatiques abritant les applications de la gendarmerie et de la police.

Une chaîne de soutien projetable

La mission du pôle soutien opérationnel s'opère principalement au profit du Saelsi, chargé de l'achat, de la répartition et de la livraison des équipements des forces de sécurité intérieure. Celui-ci s'appuie plus particulièrement sur le centre national de soutien logistique du Comsop pour la recette, le contrôle et la distribution des gilets pare-balles (jusqu'au niveau des personnels) et des munitions (jusqu'au niveau région) de la gendarmerie et de la police (Sgami). Le centre de soutien automobile de la gendarmerie, qui assure le soutien des véhicules blindés de la gendarmerie mobile, travaille également au profit du Saelsi, par exemple sur le volet préparation et réparation des véhicules



Sipra Gend © BRF F Garcia

militaires envoyés en Nouvelle-Calédonie. Parallèlement à cette activité de dépannage mécanique en atelier sur les matériels de la gamme militaire et sur les véhicules blindés de la gendarmerie, les mécaniciens, ainsi que le permet leur statut militaire, sont projetables sur des missions d'appui de courte à moyenne durée. Certains accompagnent d'ailleurs des unités du groupement blindé de gendarmerie mobile.

« *Nous avons aujourd'hui, grâce au service de soutien à la projection opérationnelle, des capacités de déploiement, notamment dans le domaine de la mécanique et des systèmes d'information et de communication. Demain, nous devons être en mesure de projeter une équipe pluridisciplinaire dans le cadre du soutien opérationnel, c'est-à-dire capable d'assurer également les missions d'hébergement, en déployant une unité de camp, mais aussi de restauration et d'hébergement, annonce le général Guérif. Notre objectif reste de décharger l'unité opérationnelle de toutes les tâches annexes afin qu'elle puisse se concentrer sur sa mission.* »

L'IGGN, GARANTE DES BONNES CONDUITES

par la capitaine Aurélie Muscat

La gendarmerie repose sur un socle de valeurs issues de plusieurs textes de référence. L'Inspection générale de la gendarmerie nationale (IGGN) est la garante de leur respect, et, à travers eux, de la déontologie au sein de l'Institution.

« De la fonction de gendarme découle l'obligation, librement consentie par celui qui intègre l'Institution, de respecter des valeurs militaires et d'adapter son comportement, tant personnel que professionnel », explique le général de corps d'armée Pierre Renault, chef de l'IGGN. Néanmoins, quand les comportements des militaires ne s'y conforment pas, il est du rôle de l'IGGN de recueillir et traiter les plaintes émanant des citoyens voire des militaires eux-mêmes.

Un réseau national

La loi du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires impose à chaque administration la mise en place d'un référent

déontologue. Le DGGN a confié ce rôle au chef de l'IGGN.

La gendarmerie a, dans le même temps, étoffé son réseau en nommant 38 correspondants déontologues dans les régions. Ils font le lien entre les formations administratives et l'IGGN, plus particulièrement le Pôle des affaires réservées et de la déontologie (PARD). Celui-ci recueille l'ensemble des réclamations du public à l'encontre de l'Institution, via la plate-forme de signalement sur Internet, et assure la prise en compte des signalements émis par les personnels de l'Institution via « stop discri ».

En interne, lutter contre les discriminations et le harcèlement

Pour lutter contre les discriminations et le harcèlement au sein de l'Institution, la gendarmerie a mis en place, depuis 2014, la plate-forme « stop discri », « l'un des systèmes les plus aboutis de toutes les administrations françaises », estime le général Renault.

Les signalements sont envoyés via un formulaire par le plaignant ou un témoin. Ce signalement est systématiquement suivi d'un entretien téléphonique par les per-

sonnels de la cellule « stop discri ». Des mesures d'urgences peuvent être proposées pour mettre fin immédiatement à une situation insupportable (séparation des protagonistes etc.).

« L'écoute ne doit pas nous empêcher de faire preuve d'objectivité et de discernement », précise le colonel Jean-François Valynseele, chef du PARD. Les signalements sont analysés collégialement au sein de « stop discri ». Le chef de l'IGGN décide, au vu des éléments recueillis, de demander un complément d'information au commandant de formation administrative, d'ordonner une enquête de commandement ou de confier l'affaire au bureau des enquêtes administratives de l'IGGN (9 cas en 2016). Chaque plaignant reçoit une réponse détaillée du chef de l'IGGN. En 2016, sur les 151 signalements « stop discri » « seuls une vingtaine relèvent effectivement de harcèlement ou de discrimination », précise le colonel.

Vis-à-vis du public, analyser et sanctionner les dysfonctionnements

L'IGGN a également pour mission de traiter les dysfonctionnements qui lui parviennent du public, via la plate-forme de signalement Internet, mais également par le défenseur des droits et par le contrôleur général des lieux de privation de liberté. « Sur les 1200 signalements reçus chaque année, moins de 10 % relèvent d'un véritable manquement à la déontologie par les militaires de la gendarmerie », explique le colonel Valynseele. Accueil du public non conforme, comportements inadaptés en service ou sur les réseaux sociaux, utilisation des fichiers à des fins personnelles... les dysfonctionnements remontés à l'IGGN peuvent, là encore, être renvoyés pour traitement au niveau local ou faire l'objet d'une enquête par l'IGGN. « Le rappel des valeurs de la gendarmerie est un combat de tous les instants, conclut le général Renault. Si l'IGGN en est la "tête de gondole", cette mission concerne l'ensemble de l'Institution, et commence dès la formation en école. Au final, l'immense majorité des gendarmes a fait sienne cette déontologie. Plus encore, nos personnels attendent de la hiérarchie qu'elle sanctionne les comportements déviants. »

DÉONTOLOGIE : LES TEXTES DE RÉFÉRENCE

- Code pénal
- Code de procédure pénale
- Code de la Défense
- Code de justice militaire
- Serment du gendarme
- Charte du gendarme
- Code de déontologie de la police et de la gendarmerie (inséré au code de la sécurité intérieure)
- Code de la sécurité intérieure
- Charte de l'accueil du public et de l'assistance aux victimes



SAISINE DE L'IGGN



PAR PERSONNES EXTÉRIEURES À L'INSTITUTION

Contrôleur général
des lieux de
privation de liberté

10 saisines / an

Défenseur des
droits

40 saisines / an

Plate-forme de
signalement sur
Internet

1 200 saisines / an

PAR PERSONNELS DE L'INSTITUTION

« Stop discri »

151 saisines en 2016

SKI-ALPINISME

LÆTITIA ROUX PREND LE GLOBE SUR L'INDIVIDUEL

Après avoir remporté l'individuel et le sprint dame lors des épreuves de coupe du Monde de Mondolé (Italie), les 25 et 26 mars, la SLT Lætitia Roux (SHNDG) a réitéré sa performance sportive le

8 avril, à Val d'Aran, en décrochant sa 5^e médaille d'or de la saison. Lætitia Roux remporte par la même occasion le Globe de l'individuel de la coupe du Monde ski-alpinisme 2017.

RALLYE

LE DÉFI DES GAZELLES

Du 17 mars au 1^{er} avril, la MDC Emeline Almasio, de la S.R. de Marseille (13) et la MDC Ingrid Barreau, de la B.P. de Taissy (51) ont relevé un défi de taille : celui de participer au rallye Aïcha des Gazelles. Premier hors-piste 100 % féminin, ce raid, réalisé sans GPS dans le désert marocain, a pour objectif de parcourir le moins de kilomètres possible tout en validant des points de passage obligatoires. Ce rallye écoresponsable permet également, au travers l'association Cœur de Gazelles, d'apporter des soins médicaux et des fournitures scolaires dans des villages reculés. Au volant de leur 4x4 aux couleurs de la gendarmerie, les deux militaires, également coéquipières de la sélection gendarmerie de basket-ball, terminent 8^e sur 100 au classement de la première participation et 26^e sur 134 au général. Une belle aventure dans laquelle s'étaient également lancées la GND Sabrina Belot et la MDC Flavie Praneuf, de la B.P. de Loriol-sur-Drôme (26), qui ont malheureusement dû abandonner à la suite d'un problème mécanique.

PARACHUTISME

LÉOCADIE OLLIVIER DE PURY S'ENGAGE



CNSD ©

Le 20 mars, à l'école de gendarmerie de Fontainebleau, la sportive de haut niveau LéoCADIE Ollivier de Pury a signé son contrat de GAV SHND. Réserviste militaire, elle a été médaillée aux Jeux mondiaux militaires d'été en 2015. Nul doute qu'elle portera haut les couleurs de la gendarmerie. Les échéances majeures qui l'attendent cette année sont le championnat de France militaire de parachutisme auquel elle participera avec l'équipe des SHND et celle du GIGN pour la précision d'atterrissage ; les championnats du Monde militaires en Allemagne, en juillet ; les championnats d'Europe civils au Monténégro, en août, ainsi qu'une quinzaine de compétitions comptant pour la coupe du Monde.

VTT

3 CHAMPIONS DE FRANCE MILITAIRES

Le championnat de France militaire de VTT 2017 s'est déroulé le 11 avril à La Crau (83). Les vététistes gendarmerie ont brillé sur l'épreuve en décrochant trois titres sur cinq. En senior homme, le titre de champion de France militaire revient au GAV Charly Duprat (RGFRC). En Master 1 homme, c'est le MDL Fabien Braggia (RGALS) qui remporte l'épreuve et le titre. Enfin, l'ADJ Jean-Claude Fernandez (RGLRMP) est sacré champion de France en master 2 homme.

TRAIL

LE CNICG SUR LES PODIUMS

Plusieurs personnels du Centre national d'instruction cynophile de la gendarmerie (CNICG) de Gramat (Lot), appartenant notamment à la section course à pied du club sportif et artistique du centre, ont pris le départ, le 2 avril, du trail du cirque d'Autoire parmi la centaine de compétiteurs engagés. Chez les hommes, Jérôme Devez, dresseur-instructeur, le LCL Paul Betaille, commandant en second, le GND Antony A., actuellement en formation initiale et Nicolas Ménétrier, dresseur-instructeur, se classent respectivement 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e au classement général (*scratch*). L'ADJ Céline Besnard, maître de chien affectée en RGIF en formation à Gramat, brille également dans sa catégorie en terminant 1^{re} du classement féminin.

TIR À L'ARC

VICE-CHAMPIONS DE FRANCE



DKR

Les 18 et 19 mars, à l'occasion du championnat de France de tir à l'arc disputé à Calais, deux de nos militaires blessés se sont illustrés. Le gendarme Florian Cieplak (CGD de Nancy) a remporté le titre de vice-champion de France en catégorie fédérale arc à poulie. L'adjudant Raphaël Perriraz (EGM14/1 de Satory) s'est, quant à lui, octroyé la médaille de bronze en catégorie fédérale arc classique.

Pensons à ...

Sébastien Elie, GND, affecté à la B.Mo. de Palaiseau (91), percuté en service, le 2 avril dernier, sur la commune de Nosay, par un motocycliste refusant d'obtempérer à ses injonctions.

Christophe Veuille, COL, du Comgend de Polynésie Française (987), victime d'une agression physique par un individu alcoolisé, le 7 avril, à Faa'a.

Pierre Grasland (ADJ) et **Alexandre Lahoche** (GND), de la Cob de Witry-les-Reims (51), physiquement agressés, le 15 avril, par un groupe d'individus alors qu'ils procédaient à l'interpellation du conducteur d'un véhicule ayant refusé d'obtempérer à un contrôle routier.

Bruno Boutet (LTN), commandant la Cob de Tarbes (65), physiquement agressé et insulté par plusieurs individus alors qu'il participait à l'interpellation de l'auteur d'un accident de la circulation routière qui tentait de prendre la fuite, le 16 avril.

Michaël Aubert (MDC), de l'EGM 26/6 de Gap, détaché au profit de la compagnie de La Trinité (972), blessé volontairement le 18 avril, par un deux-roues refusant d'obtempérer à ses injonctions.

Maxence Laforge (GND), affecté à la BTA d'Auvers-sur-Oise (95), percuté délibérément par un motocycliste refusant d'obtempérer à ses injonctions, le 17 avril, sur la commune d'Ennery (95).

In memoriam

Le caporal-chef **Julien Barbé**, du 6^e régiment du génie d'Angers (49), a été mortellement blessé par des tirs terroristes, le 5 avril, dans l'est du Mali, près de la frontière du Burkina Faso, alors que son détachement intervenait après l'attaque d'un véhicule blindé léger par un engin explosif.

Le gardien de la paix **Xavier Jugelé**, affecté à la 32^e compagnie de la direction de l'ordre public et de la circulation de la préfecture de police de Paris (75), a été tué dans la soirée du 20 avril, sur les Champs-Élysées, au cours de l'attaque à caractère terroriste perpétrée par un individu armé à l'encontre des forces de l'ordre. Deux de ses collègues ont également été blessés. Xavier Jugelé avait servi en qualité de GAV, de juillet 2005 à avril 2010, au sein du PSIG de Saint-Jean-d'Angély (17).

Les personnels de la gendarmerie nationale s'associent au deuil qui frappe les familles de ces deux hommes tombés en mission alors qu'ils accomplissaient leur devoir au service de la France et des Français.

Les escadrons déplacés

OUTRE-MER

NOUVELLE-CALÉDONIE :

EGM 42/7 Guéret
EGM 47/3 Châteauroux
EGM 21/1 Melun
EGM 12/1 Versailles-Satory
(3 pelotons)

GUYANE :

EGM 11/5 Sathonay-Camp
EGM 16/7 Baccarat
EGM 25/5 Bourgoin-Jallieu
EGM 43/7 Decize (2 pelotons)
EGM 23/1 Rosny-sous-Bois
EGM 29/1 Drancy

POLYNÉSIE FRANÇAISE :

EGM 12/6 Lodève

GUADELOUPE :

EGM 24/5 Grenoble
EGM 14/9 Valenciennes
EGM 22/6 Hyères

SAINT-MARTIN :

EGM 17/9 Hirson
GR PI CSH 2/1

MARTINIQUE :

EGM 24/2 Bayonne

LA RÉUNION :

EGM 23/7 Sélestat
EGM 45/3 Saint-Amand-Montrond
(2 pelotons)

MAYOTTE :

EGM 16/6 Orange
EGM 45/3 Saint-Amand-Montrond
(2 pelotons)
EGM 12/1 Versailles-Satory
(1 peloton)

ÎLE-DE-FRANCE

SÉCURITÉ GÉNÉRALE-VIGIPIRATE :

EGM 25/6 Digne-les-Bains

PALAIS DE JUSTICE :

EGM 26/3 Dreux
EGM 28/2 La Réole
EGM 12/5 Sathonay-Camp

POINTS SENSIBLES AMBASSADES :

EGM 31/7 Reims

POINTS SENSIBLES :

EGM 41/7 Dijon

PROVINCE

Corse :

EGM 17/3 Mayenne
EGM 26/7 Belfort

Calais :

EGM 16/3 Mamers
EGM 15/7 Sarreguemines

Eurotunnel

EGM 47/7 Mâcon
EGM 24/3 Aunay-sur-Odon
(2 pelotons)

Saint-Astier

EGM 46/2 Châtelleraut
EGM 23/3 Argentan
EGM 13/5 Sathonay-Camp
EGM 21/5 Chambéry
EGM 23/6 Grasse
GR CSH 3/II

ÉTRANGER

Irak :

EGM 17/9 Hirson (10 pax)

Paris sous haute surveillance

L'escadron de gendarmerie mobile 33/6 de Pamiers en sécurisation à Paris, au lendemain de l'attaque à caractère terroriste perpétrée sur les Champs-Élysées, le 20 avril.

Photo : Sirpa Gend © Maj. F. Balsamo

